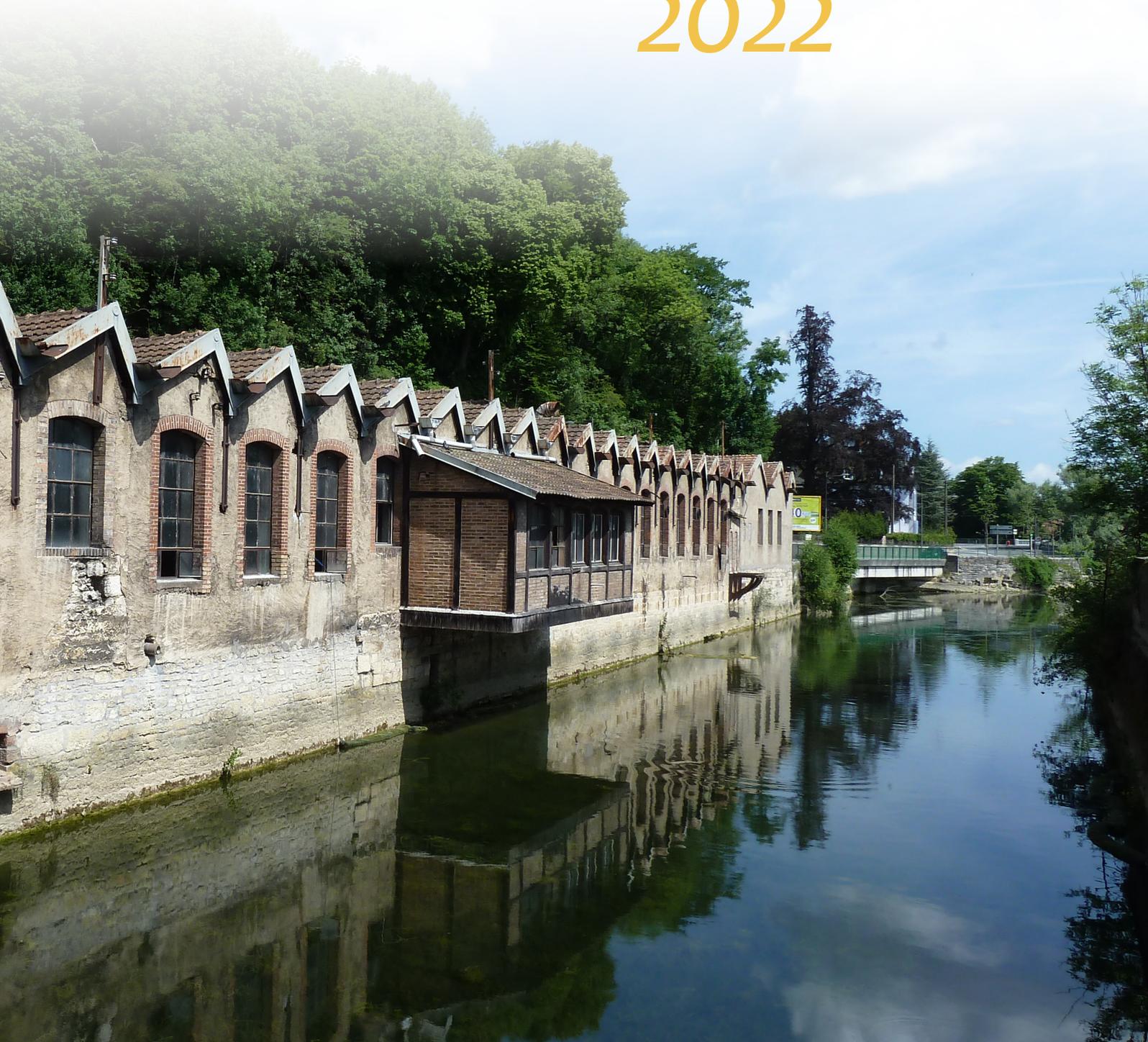




# rapport d'activité

---

# 2022





# Sommaire

Introduction .....	4
Périmètres d'intervention de l'ADU .....	5
Membres et Instances .....	6
Dynamique associative .....	7
Équipe .....	9
2022 en chiffres clés .....	10
L'OBSERVATION, SOCLE PARTENARIAL - Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'œuvre.....	13
ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE PLANIFICATION - Mettre en œuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres.....	21
CONTRIBUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES - Dans une perspective d'harmonisation, faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents .....	29
PRÉPARER DES PROJETS LOCAUX D'AMÉNAGEMENT - Améliorer la qualité environnementale, urbaine et paysagère et œuvrer au déploiement de programmes de renouvellement.....	34
L'ANIMATION TERRITORIALE - Coopérer et alimenter le débat local.....	43
Activités contractualisées.....	48
Annexes .....	49



*Philippe GAUTIER,  
Président*

Trois mots caractérisent l'année 2022.

## Continuité

La continuité s'exprime par l'investissement de l'équipe, toujours aussi soutenu, pour réaliser un programme d'activités dense et ambitieux. Je retiendrai deux éléments marquants.

Le premier est l'analyse de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT de PMA à la suite de son approbation le 16 décembre 2021 et surtout la disponibilité de l'équipe pour informer, expliquer et accompagner les communes dans leurs démarches. Je pense aussi au Bureau, qui s'est réuni en séance extraordinaire pour définir la nature de l'accompagnement possible de l'Agence au regard de ses capacités de travail.

Le second concerne l'implication de l'Agence pour décrypter le ZAN et commencer à accompagner les collectivités dans sa mise en œuvre. L'équipe s'est beaucoup investie pour expliquer la loi Climat et Résilience, identifier ses incidences sur l'aménagement de nos territoires. Mais elle a aussi engagé une démarche ambitieuse pour trouver les alternatives permettant un développement du territoire en engageant notamment un inventaire des espaces mutables et en approfondissant les diagnostics fonciers.

## Transition

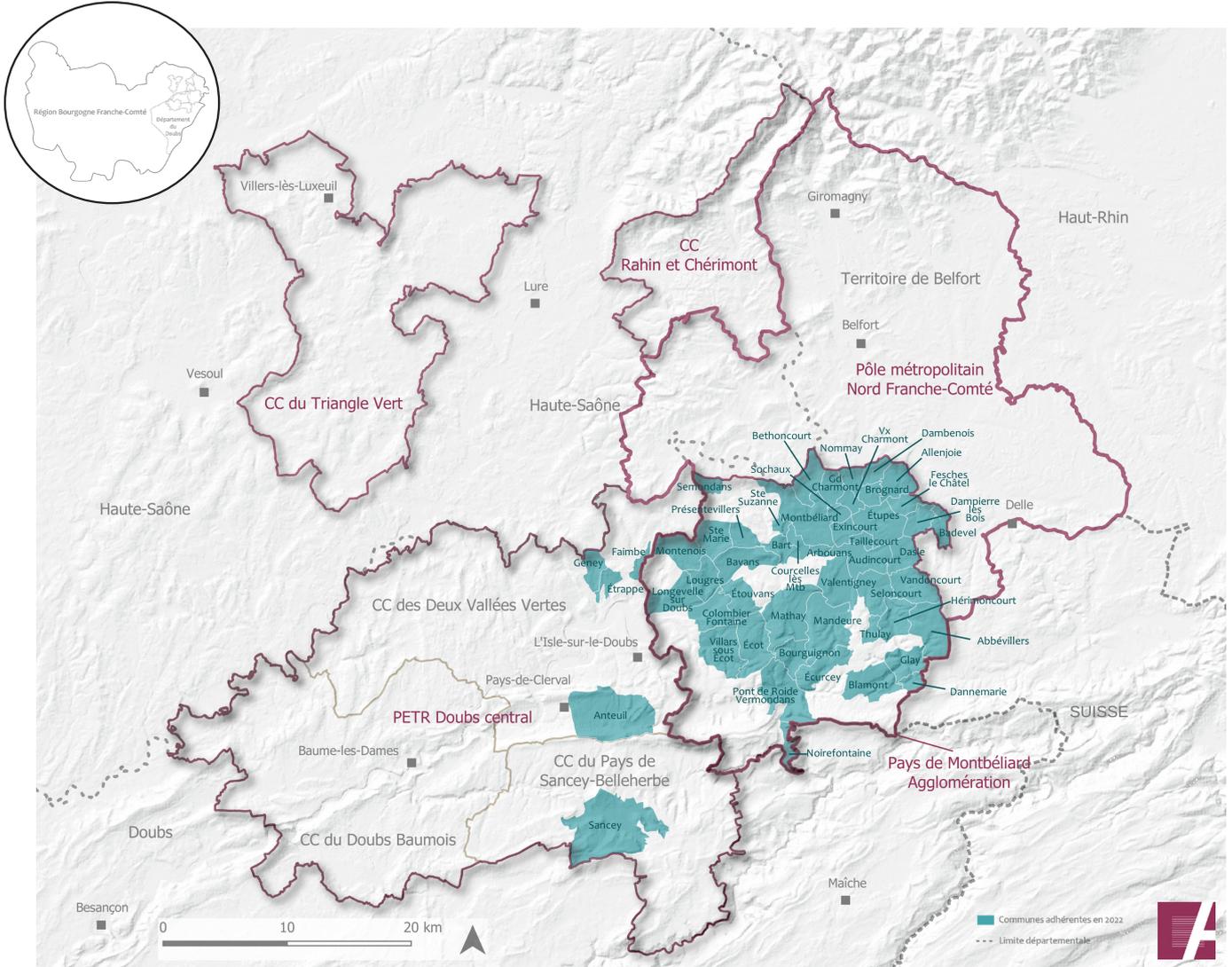
La transition concerne l'évolution de la Direction de l'association, en privilégiant des évolutions internes. C'est ainsi que j'ai nommé Philippe Bozon, après consultation du Bureau, au poste de directeur et que Hélène Métivet occupe la fonction de responsable des études urbaines et de la planification. Un troisième poste de responsable des études prospectives et de l'observation a été créé et pourvu début 2023. Avec l'arrivée de Pascal Beauverie, l'équipe de direction est aujourd'hui prête à prendre un nouveau virage pour accompagner ses adhérents dans les défis de sobriété et d'urgence environnementale.

Je tiens ici à Saluer Charles Bergounioux pour les 6 années passées à la direction de l'ADU et lui réexprimer la satisfaction que j'ai eu à reconstruire avec lui les bases d'une Agence solide et d'un socle partenarial renforcé.

## Renouvellement

Le renouvellement enfin, par l'engagement fin 2022, sous le pilotage du Bureau, d'un nouveau Projet d'Agence 2024/2026 fondé sur un objectif central : accompagner les collectivités dans leurs démarches de transition écologique. Les pratiques professionnelles et l'expertise de l'ADU doivent évoluer pour répondre à cet objectif, car il impose de réinventer nos modèles d'aménagement, d'expérimenter et d'innover dans nos projets. Le programme partenarial 2023 consacre ainsi du temps pour engager cette évolution interne, sous la forme d'une recherche appliquée sur 3 sujets : la sobriété foncière, la nature en ville et l'efficacité énergétique.

# Périmètres d'intervention de l'ADU



-  **1 Communauté d'Agglomération**  
72 communes | 139 970 habitants
-  **1 Pôle métropolitain**  
196 communes | 302 366 habitants
-  **1 Pôle d'Equilibre Territorial Rural**  
139 communes | 37 289 habitants
-  **2 Communautés de communes**  
Triangle Vert | 42 communes | 11 066 habitants  
Rahin et Chérimont | 9 communes | 11782 habitants

**362 503**  
habitants au total

**50** communes adhérentes | **129 647** habitants

## Autres membres adhérents



## Membres associés



Nous sommes heureux d'avoir accueilli en 2022 les communes d'Anteuil et d'Eucurvey en qualité de membres adhérents. Merci pour la confiance accordée à notre association !

# Membres et Instances

## Membres de droit et adhérents

Les membres de droit et membres adhérents ont un pouvoir délibérant et prennent part aux votes des décisions prises en assemblée générale

- L'Etat, représenté par :
  - la Préfecture du Doubs
  - la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté
  - la DDT du Doubs
- Les collectivités publiques membres de droit :
  - La Région Bourgogne Franche-Comté
  - Le Département du Doubs
  - Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
  - Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Doubs central
  - La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
  - La Communauté de Communes Rahin et Chérimont
  - La Communauté de Communes du Triangle Vert
- Les 50 communes d'Abbévillers, Allenjoie, Anteuil, Arbouans, Audincourt, Badevel, Bart, Bavans, Bethoncourt, Blamont, Bourguignon, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dannemarie, Dasle, Ecurcey, Etrappe, Etouvans, Etupes, Exincourt, Faimbe, Fesches-le-Châtel, Geney, Glay, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Longeville-sur-le-Doubs, Lougres, Mandeure, Mathay, Montbéliard, Montenois, Noirefontaine, Nommay, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Sancey, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont
- La Chambre d'Agriculture interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs
- Habitat 25

## Membres associés

Les membres associés ont une voix consultative uniquement et ne prennent pas part aux votes des décisions prises en assemblée générale

- Autres représentations de l'Etat :
  - Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
  - Direction Régionale des Affaires Culturelles
  - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
  - Direction Régionale des Finances Publiques
  - DREETS
- Agence de Développement économique du Nord Franche-Comté
- Alliance Transaction Immobilier
- ENEDIS
- Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté
- GRDF
- Réseau de Transport d'Electricité
- Idéha
- INSEE
- Néolia
- Territoire 25 / Sedia
- Université Technologique de Belfort-Montbéliard

## Composition du Bureau de l'ADU

Le Bureau assure l'administration de l'ADU, instruit les affaires soumises en assemblée générale et exécute ses délibérations. Il développe également le partenariat de l'Agence.

- **Philippe GAUTIER**, Président, représentant Pays de Montbéliard Agglomération
- **Christophe FROPPIER**, Président Délégué, représentant la ville de Montbéliard
- **Eric SALAS**, Secrétaire, représentant Pays de Montbéliard Agglomération et la commune de Thulay
- **Jean-Louis NORIS**, Trésorier, représentant Pays de Montbéliard Agglomération
- **Patrick VAUTERIN**, Premier Vice-Président, représentant la Préfecture du Doubs, suppléable par Vincent LACHAT
- **Salima INEZARENE**, Deuxième Vice-Présidente, représentant la Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Jean-Marie HERZOG**, Troisième Vice-Président, représentant le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- **Roland GAMBERI**, Quatrième Vice-Président, représentant la ville de Valentigney
- **Matthieu BLOCH**, Cinquième Vice-Président, représentant la commune de Colombier-Fontaine
- **Loïc FAREY**, Sixième Vice-Président, représentant la Chambre d'Agriculture interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort

## Dynamique associative

### Assemblées générales

L'assemblée générale s'est réunie en session ordinaire à deux reprises.

Le 23 mars, elle a adopté le rapport d'activité de l'année 2021 et validé le programme partenarial 2022. Monsieur Eric SALAS, représentant la commune de Thulay et Pays de Montbéliard Agglomération, a été élu secrétaire de l'association suite au décès de Monsieur Philippe BOITEUX. A la fin de cette assemblée, les Présidents de l'ADU et de la SEM Idéha ont présenté les enjeux d'une convention de partenariat entre les deux structures avant de procéder à sa signature officielle.

L'assemblée générale du 31 mai a été consacrée à l'approbation des comptes de l'année 2021, à l'information de l'évolution du partenariat avec l'adhésion de la Communauté de Communes du Triangle Vert et des communes d'Etrappe, Faimbe et Geney. Elle s'est terminée par la passation de la direction de l'ADU de Charles BERGOUNIOUX à Philippe BOZON.



Bienvenue à Eric SALAS, nouveau Secrétaire de l'ADU



Assemblée générale de l'ADU du 23 mars 2022

Le Bureau de l'ADU a été particulièrement actif en 2022, avec la tenue de cinq séances.

Le 2 février, il a validé le rapport d'activité de l'année 2021 et approuvé le programme partenarial 2022. Lors de sa séance du 28 avril, il a approuvé les comptes de l'année 2021 et validé, après en avoir débattu, de la proposition du Président de nommer Philippe BOZON en remplacement de Charles BERGOUNIOUX à la direction de l'ADU.

Au second semestre, le Bureau a validé l'état d'avancement du programme de travail 2022? le 12 septembre. Il a longuement débattu des **enjeux de positionnement et d'évolution de l'ADU** sur les prochaines années. Face aux obligations de sobriété et de neutralité carbone des collectivités, le Bureau a unanimement acté la montée en compétence des équipes afin que l'ADU maintienne sa capacité de conseil et d'aide à la décision.

Le 26 septembre, les débats du Bureau ont concerné le **positionnement de l'ADU vis-à-vis des besoins de mise en compatibilité de 48 documents d'urbanisme communaux avec le SCoT Nord Doubs**. Les capacités de travail de l'ADU ne permettant pas de répondre aux demandes, deux décisions ont été prises : l'engagement d'un recrutement et un positionnement en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour toutes demandes de communes adhérentes ne pouvant être assumées par l'ADU.

Enfin, le 2 décembre, plusieurs **scénarii d'équilibre entre Budget Prévisionnel 2023 et Programme d'activités** ont été analysés. Les options prises par le Bureau ont permis de trouver un équilibre acceptable, basé sur un recrutement en CDD pour surcroît d'activité et un financement du déficit prévisionnel par des réserves de fonctionnement le permettant temporairement.

# Équipe, au 31 décembre 2022

## Administration



**Philippe GAUTIER**  
Président



**Philippe BOZON**  
Directeur



**Maryline CONCINA**  
Finances



**Marie VUILLEMEY**  
Assistante de direction

## Equipe d'études



**Hélène METIVET**  
Responsable des études urbaines  
et de la planification



**Magali STANOJEVIC**  
Assistante équipe d'études



**Raphaëlle DEMBOWIAK**  
Assistante d'études  
Planification



**Nathaly DEMUTH**  
Assistante d'études  
Observation - Géomatique



**Jérôme FAURITE**  
Chargé d'études urbaines  
et planification



**Nathalie FERNANDEZ**  
Documentation



**Raphaël HAVAS**  
Chargé d'études urbaines  
et planification



**Sophie HELLERINGER-KLIPFEL**  
Chargée d'études urbaines  
et planification



**Maxime HENG**  
Chargé d'études urbaines



**Eglantine HUE**  
Chargée d'études  
Observation



**Cathy KUHN**  
Chargée d'études urbaines



**Sophie MOLLARD**  
Chargée d'études  
Observation - Géomatique



**José PEREIRA**  
Chargé d'études  
Observation  
Gestion informatique



**Samia ROPITAL**  
Chargée d'études urbaines



**Elisabeth SCHMITT**  
Chargée d'études  
Observation



**Camille TURPIN**  
Chargée d'études  
Observation

## Des compétences pluridisciplinaires

L'équipe d'études de l'ADU regroupe des compétences variées couvrant les champs de l'observation territoriale, de la planification et de l'aménagement. Son fonctionnement en mode projet lui permet d'associer les compétences nécessaires à la réalisation de chaque mission. Son statut associatif facilite le travail partenarial autour de ses missions, permettant ainsi d'y adjoindre des compétences spécialisées externes en fonctions des besoins.



**61 ans**

le plus âgé

**44.7 ans**

âge moyen

**19 salariés**

14 femmes / 5 hommes

**28 ans**

le plus jeune

**1 stagiaire**

**12.3 ans**

ancienneté  
moyenne

## 2022, encore une année marquée par d'importants mouvements au sein de l'équipe

Trois personnes nous ont quitté et nous les remercions pour l'investissement dont elles ont fait preuve et leur souhaitons bonne continuation dans leur parcours professionnel !

- **Charles Bergounioux**, Directeur, le 30 juin 2022
- **Louisa Benhamida**, chargée d'études projet d'aménagement, le 30 juin 2022
- **Camille Turpin**, chargée d'études observation, le 31 décembre 2022

Deux autres personnes, à qui nous souhaitons la bienvenue, nous ont rejoint en CDI :

- **Sophie Helleringer-Klipfel**, chargée d'études en planification, le 2 mai 2022
- **Maxime Heng**, chargé d'études Etudes Urbaines, le 2 juin 2022

Et **Noémie Viovi** a été accueillie en stage du 7 février au 29 juillet 2022 avant d'être recrutée à Pays de Montbéliard Agglomération en qualité de cheffe de projet de l'Opération de Revitalisation du Territoire. Une satisfaction pour nous !

## Une nouvelle organisation de la Direction

L'année 2022 aura également été marquée par la mise en place d'une réorganisation de l'équipe de direction. **Philippe Bozon** a été nommé au poste de Directeur et succède à Charles Bergounioux. **Hélène Métivet** a pris les fonctions de responsable des études urbaines et de la planification. Un autre poste de responsable des études a été créé pour l'activité d'observation et de prospective. **Pascal Beauverie** prendra cette fonction dès janvier 2023. L'équipe de direction sera alors formée pour dessiner une nouvelle étape d'évolution de notre association.

## 2022 en chiffres clés

### Etudes

79 adhérents

3 537 jours travaillés

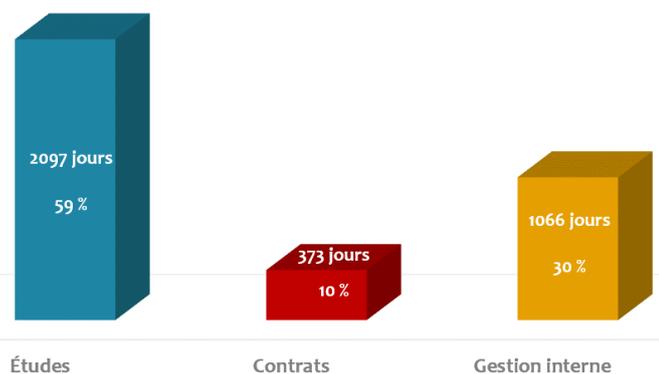
93 projets et études

3 735 utilisateurs du site internet

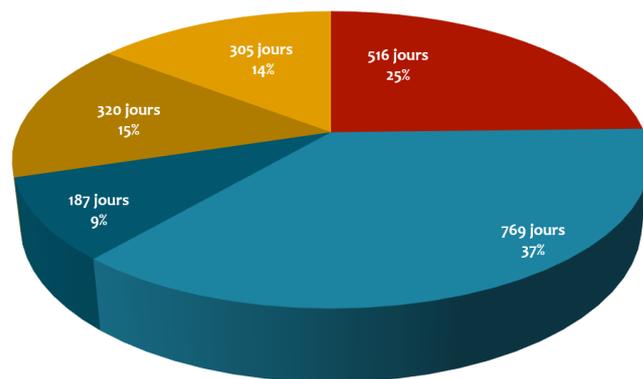
21 publications

1 centaine de participants à nos événements

## Répartition des temps de travail de la structure (3 537 jours)

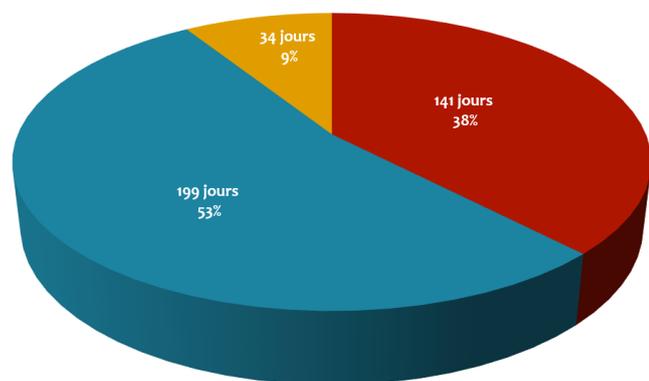


## Temps passés par axe du programme de travail (2 097 jours)



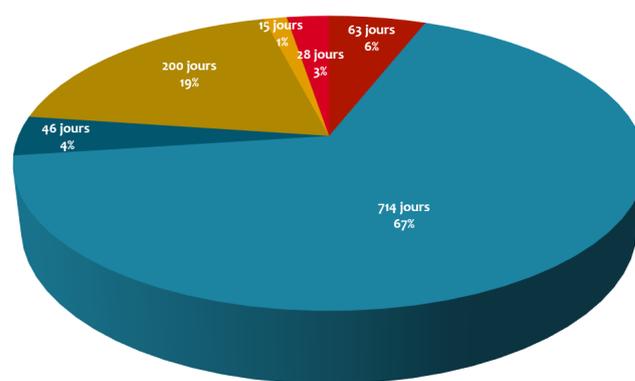
- 1. Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'oeuvre
- 2. Mettre en oeuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres
- 3. Faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents
- 4. Améliorer la qualité environnementale urbaine et paysagère, et oeuvrer au déploiement de programmes de renouvellement
- 5. Coopérer et alimenter le débat local

## Temps passés sur les missions contractuelles (373 jours)



- In House Urbanisme réglementaire
- In House Projets d'Aménagement
- Prestations de services spécifiques

## Temps passés sur la gestion interne (1 066 jours)

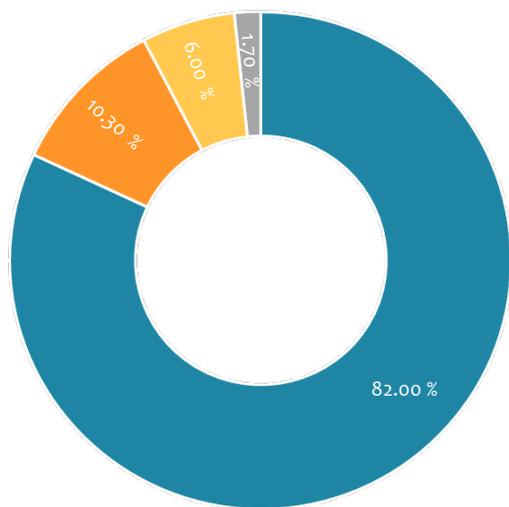


- Formations
- Gestion administrative (comptabilité, RH, réunions équipe, secrétariat général)
- Gestion informatique
- Relations partenariales et instances ADU
- Gestion des activités contractuelles
- Veille et consultation documentaire

# Finances

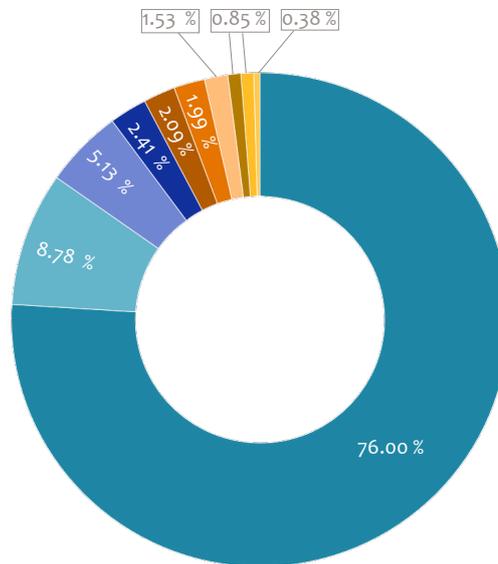
## Recettes

### Structure des recettes



- Subventions
- Cotisations
- Autres recettes
- Contrats

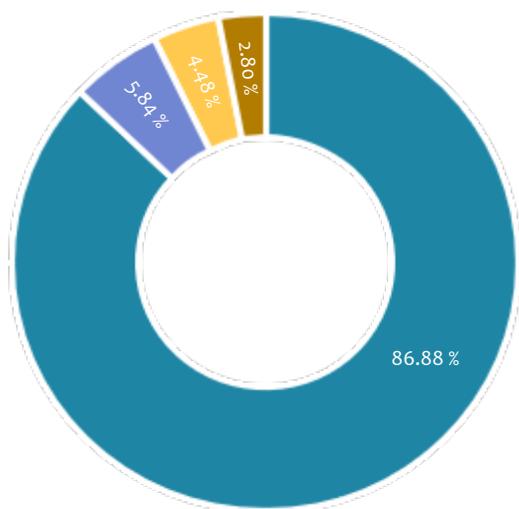
### Subventions par adhérent



- Pays de Montbéliard Agglomération
- Etat
- Région Bourgogne Franche-Comté
- CC Rahin et Chérimont
- PETR du Doubs central
- Communes
- Département du Doubs
- Pôle métropolitain Nord Franche-Comté
- CC du Triangle Vert
- Agence Nationale pour la Recherche

## Dépenses

### Structure des dépenses



- Charges fixes de personnel
- Autres charges fixes (informatique, assurances, etc.)
- Charges variables (achats, prestations, etc.)
- Autre charges variables (dotations aux amortissements)

# 1

## L'OBSERVATION, SOCLE PARTENARIAL

Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'œuvre

### Administration des Bases de données

#### Système d'Information Géographique (SIG)

Le recueil et la structuration de données statistiques et cartographiques fiables et actualisées, dans un contexte de généralisation de la data, est un enjeu permanent pour mener à bien les missions de l'ADU et répondre aux sollicitations de ses partenaires.

En 2022, l'ADU a ainsi consolidé ses bases de données par **l'intégration ou la création de données de thématiques et d'échelles variables** (France, département, PMA, intra-communale). Le contact permanent avec de nombreuses structures permet de récolter les données les plus pertinentes aux travaux de l'ADU. Par exemple, les données des locaux raccordables à la fibre et les ouvrages liés au réseau d'assainissement ont été mises à jour en 2022. Des données issues de la Direction Générale des Finances Publiques comme DV3F (relatives entre autres aux propriétaires, à l'occupation et aux ventes des parcelles), LOVAC (relatives aux logements vacants) ou les données sur la commercialisation des logements neufs (à l'échelle de l'unité urbaine) sont également intégrées chaque année.

Les données recueillies ou créées par l'ADU sont organisées dans un Système d'Information Géographique facilitant leur recherche et leur analyse lors de la réalisation des études.

Par ailleurs, l'ADU est équipée de Datagences, outil spécialisé qui regroupe et simplifie l'accès aux données statistiques en open source. Il facilite l'exploitation et l'analyse de ces données, manipulables sur des périodes et échelles de travail personnalisables. Datagences sert de support essentiel à la réalisation de portraits statistiques communaux et intercommunaux annuels.

# Base de données des documents d'urbanisme du Pays de Montbéliard

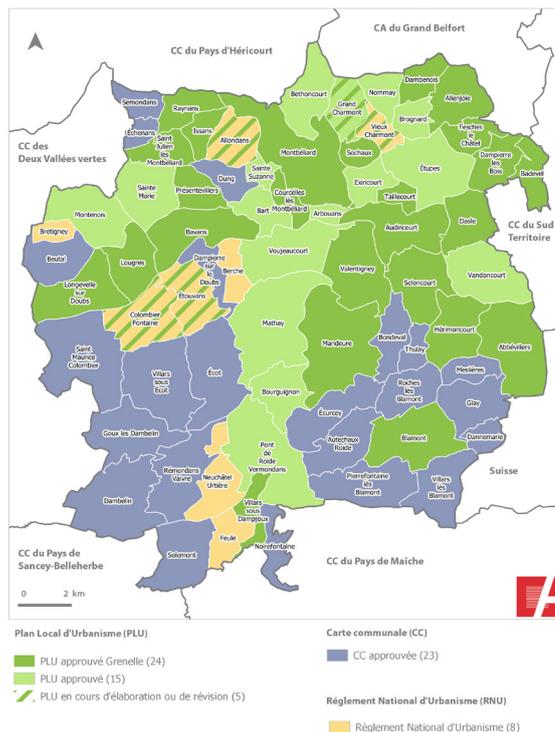
Il y a 8 ans, l'ADU a créé une base de données sur les documents d'urbanisme de l'agglomération de Montbéliard et une application cartographique permettant d'accéder, directement depuis son site web, aux pièces de ces documents et à leur historique des procédures. Cette base de données respecte les préconisations nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme du Conseil National de l'Information Géographique. Elle est ainsi compatible avec le géoportail national de l'urbanisme.

Une convention tripartite ADU-PMA-Communes permet de suivre l'évolution de ces documents et garantir leur mise à jour régulière. En 2022, **les documents d'urbanisme de 10 communes, ayant approuvé une procédure d'évolution, ont été actualisés.** Il s'agit des PLU de Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dasle, Longeville-sur-Doubs, Mathay, Montbéliard, Noirefontaine, Seloncourt, Sochaux et Vandoncourt.

Le site national du Géoportail de l'Urbanisme recense désormais plus de 12 500 documents d'urbanisme. Ils sont tous visualisables au lien ci-après : [ici](#)

## Documents d'urbanisme

Etat d'avancement des documents d'urbanisme au 31 décembre 2022



## Atlas des Zones d'Activités Economiques du Pays de Montbéliard

Avec l'adoption de la loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience », dite « loi Climat et Résilience », le 22 août 2021, **l'Atlas des ZAE du Pays de Montbéliard s'adapte pour répondre aux nouveaux impératifs du code de l'urbanisme** notamment en vue d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050.

Un travail conjoint avec le service développement économique de PMA a permis d'identifier les nouvelles zones devant être intégrées à cet Atlas. Il s'est poursuivi par la définition des modalités permettant de recueillir certaines données manquantes :

- Un état parcellaire des unités foncières composant les ZAE ;
- L'identification des propriétaires et des occupants ;
- Le taux de vacance des ZAE pour les entreprises assujetties à la CFE.

Pays de Montbéliard Agglomération a recruté un agent recenseur dont le travail de collecte de ces données sera finalisé premier trimestre 2023.

Pour rappel, cet inventaire devra être opérationnel au plus tard le 22 août 2023 et devra être mis à jour à minima tous les 6 ans.



© ADU

# Atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville du Pays de Montbéliard

Dans le cadre du suivi de la politique de la ville, l'atlas caractérise la situation des sept Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de l'agglomération, selon les quatre enjeux prioritaires du Contrat de Ville Unique (CVU) (2015-2023) :

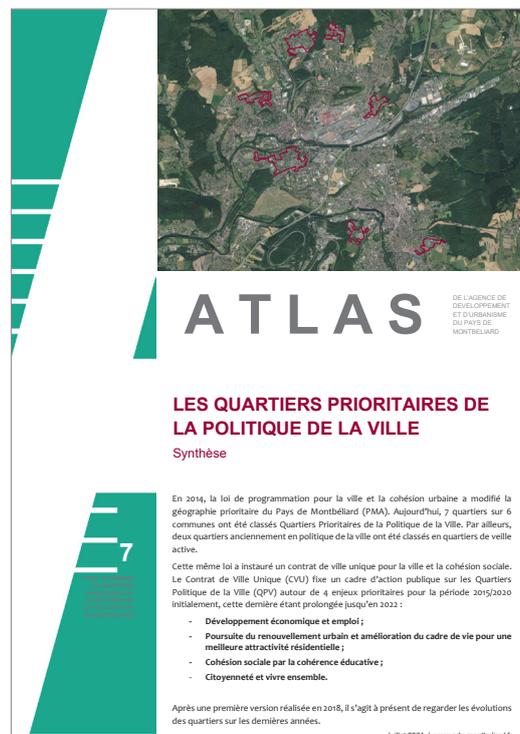
- Développement économique et emploi ;
- Poursuite du renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle ;
- Cohésion sociale par la cohérence éducative ;
- Citoyenneté et vivre ensemble.

Après une première version réalisée en 2018, une actualisation a été finalisée en 2021. Suite à un temps de présentation-débat en décembre 2021, une synthèse des éléments débattus lors de cette journée a été publiée en janvier 2022.

L'année 2022 a été consacrée à de **l'actualisation et du partage de données** suite à des sollicitations de différents acteurs de la politique de la Ville (IDEIS, CCAS, ...) ainsi qu'à des temps d'échanges avec les partenaires :

- Une présentation des fiches des quartiers de la Petite Hollande et de la Chiffogne aux services de la ville de Montbéliard. Celle-ci a permis de conforter les impressions des services quant à l'évolution de ces deux quartiers.

- Une participation au temps d'échange GAP (Gouvernance, Animation, Pilotage) initié par Trajectoire Ressources le 01/02/2022 intitulé « Questions Evaluatives et Données sociodémographiques » afin de présenter les données disponibles pour alimenter l'évaluation du CVU.



## Base de données foncières

Depuis 2018, l'ADU a constitué une base de données des gisements fonciers des communes de l'agglomération de Montbéliard comprenant un recensement :

- Des dents creuses,
- Des parcelles faiblement bâties au regard de leur situation,
- Des zones à urbaniser inscrites dans les PLU,
- De terrains adaptés à l'accueil d'exploitations de diversification agricole.

En 2022, cette base de données a été consolidée par le **repérage des espaces mutables de l'agglomération de Montbéliard**.

Elle est utilisée lors de l'élaboration de documents de planification ou de programmation. Elle représente également une ressource pour identifier des implantations préférentielles d'activités économiques et urbaines, tout comme des projets d'équipements, de production d'énergies renouvelables ou de renaturation.

## Valorisation des données

### Fournitures de données aux adhérents

Les adhérents de l'ADU peuvent accéder aux informations capitalisées par l'ADU dans son SIG sur simple demande. En 2022, **une quinzaine de demandes a été satisfaite**, concernant principalement des données statistiques et cartographiques (PMA, Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté (PMNFC), Moventis, laboratoire de recherches, Trajectoires Ressources, IDEIS, etc.).

### Portraits statistiques intercommunaux et communaux

À travers ces publications, l'ADU propose des portraits statistiques de Pays de Montbéliard Agglomération, des communautés de communes Rahin et Chérimont et du Triangle Vert, des intercommunalités du PETR du Doubs Central et des 72 communes de PMA organisés autour de 3 fascicules thématiques : démographie, socio-économie et logement.

Ces fascicules se structurent autour d'un panel d'indicateurs issus des données du recensement de la population, des migrations résidentielles, des revenus des ménages, des allocataires CAF, du chômage, de l'énergie, des permis de construire et de la couverture numérique en fibre optique.

Ces portraits se sont enrichis, en 2022, d'indicateurs concernant les personnes qui ont quitté les territoires.

### Collection « Chiffres »

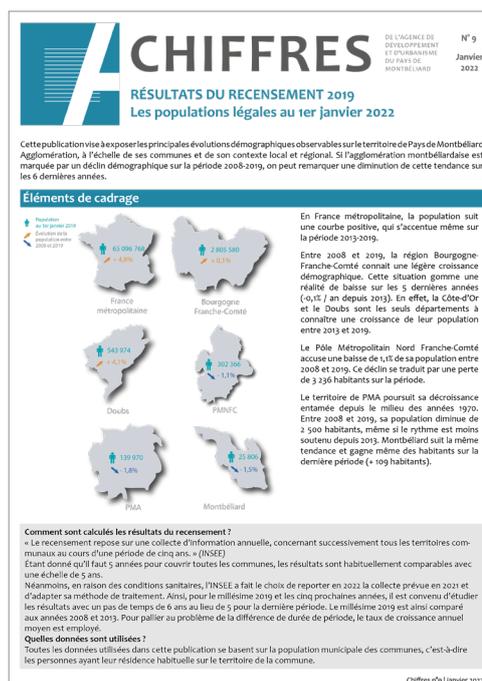
La collection « Chiffres » a pour objectif de mettre en valeur les différentes données disponibles à l'ADU sous forme de portraits statistiques flash pour nos partenaires.

En 2022, l'ADU a publié **les chiffres de populations légales**, permettant l'analyse des tendances démographiques, à l'échelle des communes de PMA, de l'agglomération et du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté entre 2008 et 2019.

A titre d'exemple, des données relatives aux établissements scolaires et médicaux ainsi que des informations sur la qualité de l'air ont été transmises à PMA pour permettre d'affiner le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création d'un village d'enfants.



Accès réservé à nos membres.



## Publication d'un guide régional d'utilisation des données DVF / DV3F

La base de données « Demandes de Valeurs Foncières » (ou DVF) recense l'ensemble des transactions immobilières et foncières à titre onéreux.

Le groupe régional DVF est né en 2018 dans un contexte d'accessibilité croissante à la donnée DVF. Il s'est donné pour mission première l'acculturation à cette donnée particulièrement complexe, en sensibilisant et fédérant les usagers régionaux de DVF et en les accompagnant dans son exploitation. Dans cette logique, l'ADU a réalisé cette année avec l'EPF, la DREAL, Idéo BFC et les 2 autres agences d'urbanisme de la région, un guide régional d'utilisation de cette donnée.

**Ce guide a pour vocation d'éclairer les utilisateurs en regroupant :**

- les informations de base nécessaires à une « bonne » prise en main, en complément des nombreuses ressources déjà existantes,

- les bonnes pratiques et précautions d'usage de la donnée induites par les caractéristiques du marché immobilier et foncier régional, marqué par une dimension rurale affirmée et un système métropolitain moins puissant que celui des régions voisines.

Il est à retrouver [ici](#) sur le site du groupe DVF.



## Un nouveau portail cartographique pour consulter l'atlas des « espaces mutables »

L'ADU a créé une cartographie en ligne qui recense l'ensemble des espaces mutables du territoire de PMA. Cette application permet de les visualiser par typologie (friches, fermes, espaces déjà reconvertis, etc.) et d'accéder à une fiche présentant les principales caractéristiques du site (superficie, type de propriétaires, état du bâti...). Conçu de manière évolutive, le portail s'enrichira au fur et à mesure de l'approfondissement de la connaissance de ces sites.

Cet atlas sera rendu accessible aux membres courant 2023.



## Observation territoriale

### Observatoire de l'habitat du Pays de Montbéliard

En 2022, la gouvernance du Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays de Montbéliard s'est réunie pour partager un premier état de réalisation de ce document suite à son approbation fin 2021.

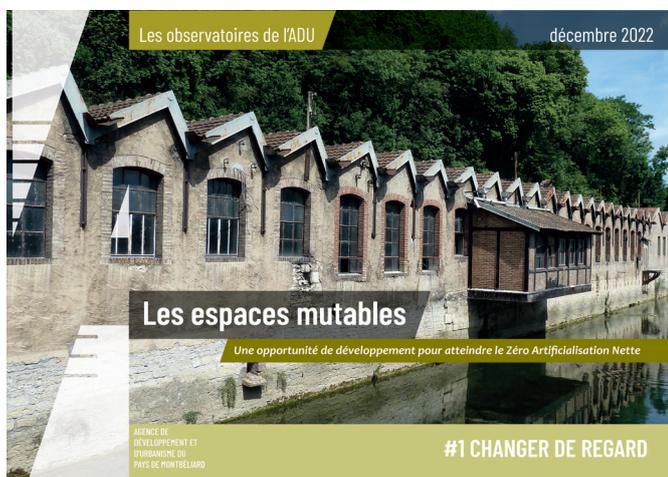
Sur la base d'une nouvelle campagne de rencontres communales réalisée fin 2021, l'ADU a exploité les résultats pour dresser la trajectoire prise par l'agglomération et chacun des secteurs d'application du PLH en termes de construction neuve. Parallèlement, le service Habitat et Rénovation Urbaine de PMA a dressé le bilan des réalisations concernant les actions relatives au parc existant.

Un travail préparatoire avec la Commission Urbanisme et Habitat a permis ensuite de **mesurer les écarts par rapport aux objectifs du PLH** lors d'une réunion d'échanges organisée pour chacun des cinq secteurs. Un document de synthèse a été réalisé à l'issue de ces réunions.

En fin d'année, un travail de **reconfiguration de l'observatoire de l'habitat** a été réalisé pour l'adapter aux exigences de la loi Climat et Résilience et intégrer des indicateurs complémentaires d'analyse de la commercialisation des opérations d'urbanisme et de leur performance énergétique et environnementale. La structure de cet observatoire a été partagée avec la direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine.



### Observatoire des espaces mutables du Pays de Montbéliard



Face à l'urgence écologique et climatique et dans un contexte à venir marqué par la rareté du foncier résultant des obligations fixées dans la loi Climat et Résilience, les communes sont amenées à reconsidérer leurs priorités concernant l'aménagement des sols.

C'est dans ce contexte que l'ADU s'est intéressée en 2022 à la reconquête des espaces mutables, véritable enjeu dans l'aménagement durable des territoires et levier de mise en œuvre des stratégies intercommunales récemment renouvelées par le SCOT pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise

de l'étalement urbain, de redynamisation des centres urbains, de retombées économiques locales, de production d'énergie ou de renaturation.

Le temps de définition, de recensement et de catégorisation de ces espaces (environ 200 sites sur l'agglomération) a débouché sur **l'élaboration d'un rapport et d'un atlas des espaces mutables de PMA**. L'ADU engagera en 2023 une phase de partage de cette connaissance, mais aussi d'évaluation du potentiel de mutabilité et de passage à l'opérationnel des sites à court/moyen terme.

Au-delà de l'inventaire, l'objectif sera d'apporter un éclairage concret sur les actions qui auraient un effet déclencheur sur des sites à enjeux immédiats et de permettre aux collectivités de se projeter, mais aussi de mobiliser les acteurs de l'aménagement et les outils/financements disponibles.

L'objectif sera enfin de préparer la reconversion de sites à plus long terme (à travers les documents d'urbanisme notamment) afin de disposer, le moment venu, d'une offre foncière permettant de saisir les opportunités de projets.

## Observatoire Départemental de l'Habitat du Doubs (ODH)

Parallèlement à la révision en cours du Plan Départemental de l'Habitat du Doubs, le service Habitat et Territoires du Département a initié une démarche de refondation des objectifs et du fonctionnement de l'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH).

L'ADU a participé à deux réunions d'échanges avec l'ensemble des membres actifs de cet observatoire. Elles ont permis de **faire émerger des pistes**

**d'amélioration de sa portée décisionnelle** notamment au travers de la pertinence des productions et du dynamisme partenarial. Il faut désormais définir les rôles et les possibilités d'investissement de chacun pour établir le futur programme de travail.

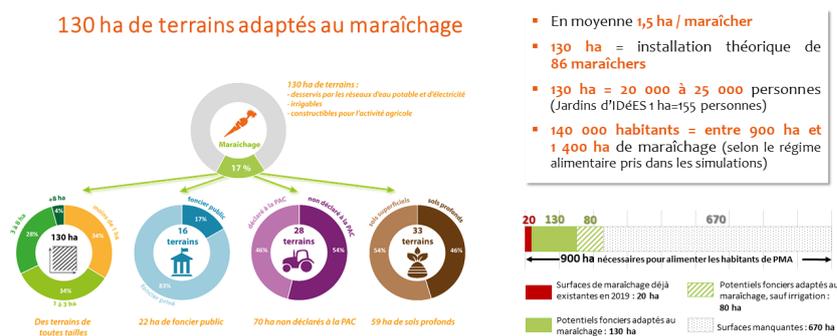
## Observatoire Départemental de la Consommation de l'Espace du Doubs (ODCE)

L'ODCE du Doubs s'est réuni plusieurs fois en 2022 afin d'échanger et de partager les ressources disponibles, les expériences des territoires et des éléments méthodologiques.

L'ADU a participé à plusieurs réunions de cet observatoire :

- Des travaux consacrés à la préparation d'une manifestation de **sensibilisation aux enjeux de la sobriété foncière** ;

- Dans le cadre du sous-groupe « friches agricoles », présentation de l'étude de l'ADU sur le **repérage du foncier agricole** adapté à l'accueil d'activités de diversification ;
- Dans le cadre du sous-groupe « friches anthropiques », présentation du travail réalisé par l'ADU sur un **observatoire des espaces mutables**.



## Observatoire métropolitain de la démographie médicale

Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté a porté l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur son territoire, signé en octobre 2019 pour la période 2018-2023.

Suite à un diagnostic de la démographie des médecins généralistes et spécialistes, réalisé en 2019 par l'ADU et l'AUTB, le Pôle a souhaité disposer annuellement d'une mise à jour des données de démographie médicale.

**La troisième édition de ces données a été réalisée en 2022.** Elle contient, pour le Pôle et les cinq EPCI le constituant, une page décrivant la démographie, l'âge et l'activité des médecins généralistes. Une seconde page présente la démographie, la densité et l'évolution des médecins de douze spécialités.

Cette version est la dernière avant une analyse plus fine prévue en 2023 pour la dernière année d'application du CLS. Elle s'appuiera notamment sur les données capitalisées ces trois dernières années, qui seront mises en perspective des évolutions du territoire, notamment en termes d'équipements de santé.

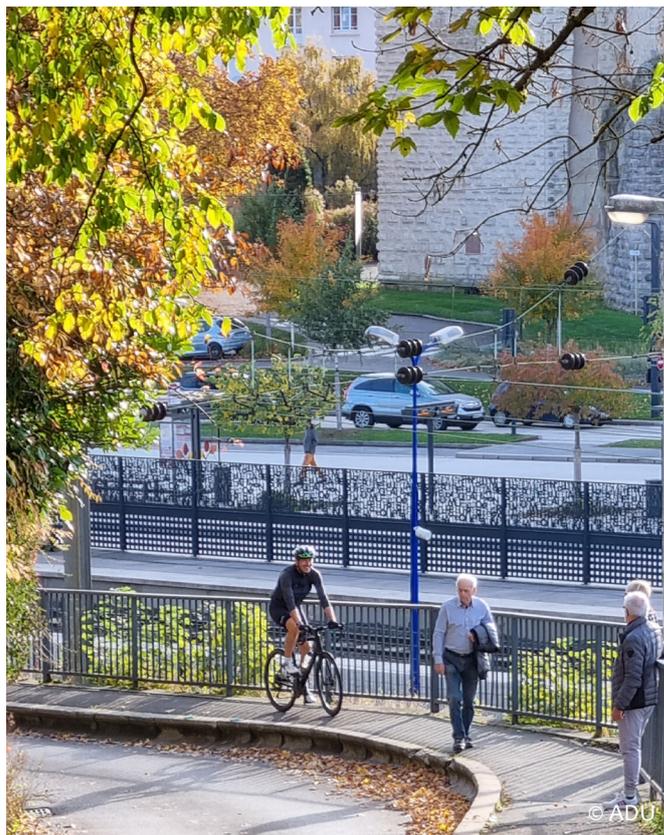


## Préfiguration d'une Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC<sup>2</sup>) Nord Franche-Comté

Afin de renouveler sa connaissance fine des mobilités au sein du bassin de mobilité Nord Franche-Comté, le Syndicat mixte de transport Nord Franche-Comté a engagé la réalisation d'une EMC<sup>2</sup>. Le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté a sollicité les agences d'urbanisme (ADU et AUTB) pour participer à sa préparation avec le Cerema.

Ainsi, elles ont participé au **processus préparatoire pour clarifier les objectifs de l'enquête et caler les modalités de travail entre partenaires associés**. Elles se sont également mobilisées sur la définition des secteurs de tirage qui constitueront, à termes, la maille d'analyse la plus fine. Leurs périmètres ont donc été réfléchis à partir de prérequis fournis par le Cerema (nombre d'habitants minimum sur chaque secteur, homogénéité des formes urbaines) mais aussi d'autres critères territoriaux apportés par les agences (relief du territoire, réseaux de transport existants, fonctionnement des territoires ...).

Ces éléments permettront de lancer une consultation pour retenir le prestataire chargé de réaliser l'enquête, dont l'engagement est prévu à l'automne 2023.



## Etude des impacts territoriaux du télétravail sur le territoire de Pays de Montbéliard Agglomération

Suite à la réalisation d'une évaluation du potentiel d'emplois télétravaillables de l'agglomération de Montbéliard, l'ADU a engagé une **enquête web auprès de 200 grandes entreprises publiques et privées** du territoire pour comprendre les évolutions mises en place dans l'organisation du travail et en mesurer l'ampleur et les perspectives. Avec un taux de retour de 27%, les résultats permettent une appréciation fiable des tendances à l'œuvre localement. Parallèlement, une **quinzaine d'entretiens ont été menés avec différents acteurs locaux** de l'habitat, du commerce, des sports et loisirs, des représentations syndicales ou d'entreprises et des gestionnaires d'espaces de co-working.

L'analyse de ces informations sera restituée en 2023 pour partager les principaux impacts du télétravail sur le territoire et identifier, avec les acteurs rencontrés et les responsables techniques et politiques de l'agglomération, des recommandations en termes de définition de politiques publiques.

# 2 ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE PLANIFICATION

Mettre en œuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres

## Mise en œuvre du SRADET de Bourgogne-Franche-Comté

### Des fiches techniques pour expliquer l'application des règles du SRADET

La Région Bourgogne-Franche-Comté a approuvé son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET) en septembre 2020. Dans le cadre de sa mise en œuvre, la Région a identifié plusieurs sujets à approfondir, en partenariat avec les Agences d'Urbanisme régionales.

En premier lieu, elles ont contribué à la production de fiches techniques destinées à faciliter la compréhension de certaines dispositions du SRADET par les territoires de SCoT / PLUi.

L'ADU a contribué à la réalisation de la fiche :

- « **Trame Verte et Bleue** » à partir des pratiques développées dans l'agglomération de Montbéliard depuis l'approbation de son premier SCoT en 2006 ;
- « **ZAN** » en témoignant de ses pratiques pour repérer les Espace Naturels Agricoles et Forestiers et analyser leur consommation.



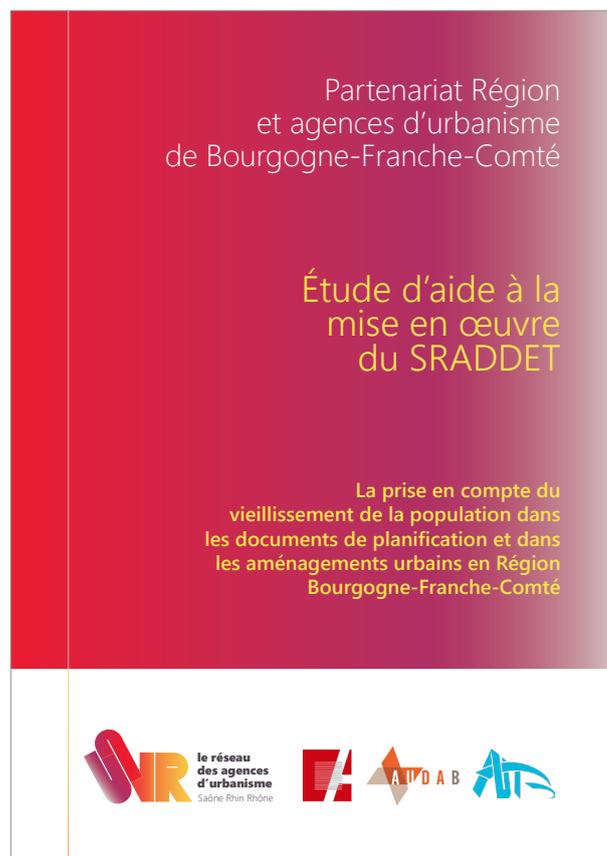
# Un guide pratique pour répondre aux enjeux du vieillissement

Les agences d'urbanisme régionales ont ensuite réalisé un guide de prise en compte des enjeux du vieillissement de la population lors de la conception de documents de planification et d'opérations d'urbanisme. Dans une Région particulièrement impactée par ces perspectives de vieillissement, le travail des Agences avait pour objectif de donner aux territoires les clés pour structurer leur action, aussi bien dans le temps long par la planification territoriale, qu'à plus court terme par l'urbanisme opérationnel.

**18 fiches techniques exposent la manière dont peut être pris en compte le vieillissement dans les documents de planification (SCoT et PLU(i)) et les aménagements urbains** ont ainsi été produites et illustrées d'exemples de bonnes pratiques.

Pour les documents de planification, une approche par document, puis par pièce le constituant a été favorisée afin de pouvoir assurer une prise en compte globale et effective de l'enjeu du vieillissement.

Les fiches « aménagements urbains » sont constituées de préconisations et d'alertes sur diverses thématiques (mobilier urbain, revêtement de sols ...) afin de mieux accueillir les personnes âgées dans l'espace public.



## Choix de la donnée de référence pour analyser la consommation d'ENAF

Enfin, dans le cadre de la modification du SRADDET destinée à intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience, les Agences d'Urbanisme régionales ont réalisé une **analyse comparative des différents jeux de données existants** en termes de suivi de la consommation d'espace à l'échelle régionale. La seule donnée homogène permettant un calcul de consommation sur les 10 dernières années

étant actuellement celle du portail national de l'artificialisation des sols, c'est cette donnée qui servira de base pour territorialiser les objectifs de réduction de consommation d'espace. Des pré-traitements de ces données ont également été réalisés pour apprécier les surfaces foncières consommées pour la réalisation de projets d'intérêt majeur tels que la LGV Rhin-Rhône ou des autoroutes.

Visualisation des flux de consommation d'espace pour la période de 2009 à 2021

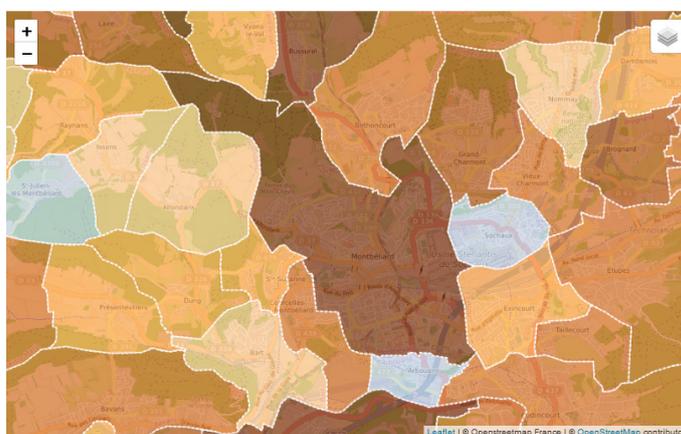
Consommation d'espace pour la période 2009-2021 (m<sup>2</sup>)

légende

- de 0 à 10 000 m<sup>2</sup> (entre 0 à 1 ha)
- de 10 000 à 20 000 m<sup>2</sup> (entre 1 et 2 ha)
- de 20 000 à 50 000 m<sup>2</sup> (entre 2 et 5 ha)
- de 50 000 à 100 000 m<sup>2</sup> (entre 5 et 10 ha)
- de 100 000 à 200 000 m<sup>2</sup> (entre 10 et 20 ha)
- plus de 200 000 m<sup>2</sup> (plus de 20 ha)

Carte à afficher

Consommation d'espace pour la période 2009-2021 (m<sup>2</sup>)  
Dont consommation à usage d'habitat 2009-2021 (m<sup>2</sup>)  
Dont consommation à usage d'activité 2009-2021 (m<sup>2</sup>)  
Taux d'espace consommé par rapport à la surface communale 2009-2021 (%)  
Variation population 2013-2018  
Variation ménages 2013-2018  
M<sup>2</sup> consommé / variation population (2013 à 2018)  
Evolution ménages / Ha consommé pour l'habitat (2013 à 2018)  
Evolution ménages/emplois / Ha consommé (2013 à 2018)



25 - Doubs

25388 - Montbéliard

Montbéliard

(EPCI CA Pays de Montbéliard Agglomération)  
données pour la période 2009-2021

290 121 m<sup>2</sup>

de nouvelles surfaces consommées

soit 1.94 %

de la surface communale nouvellement consommée

dont 71 003 m<sup>2</sup>

de surfaces consommées de type **habitat**

dont 208 637 m<sup>2</sup>

de surfaces consommées de type **activité**

dont 9 836 m<sup>2</sup>

de surfaces consommées **mixte**

© <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr>

# Préparation de la nouvelle programmation du fonds européen de développement régional (FEDER) 2021-2027

Suite à la finalisation, en début d'année, du document cadre de la stratégie intégrée, le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté a été reconnu comme organisme intermédiaire de l'axe urbain de la programmation FEDER 2021-2027. L'ADU a accompagné le Pôle Métropolitain au printemps dans la **phase de finalisation de ce document**.

Il s'agissait de compléter le document suite aux retours de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

La stratégie intégrée comprend un diagnostic territorial axé sur les thématiques du FEDER et des orientations stratégiques partagées à l'échelle métropolitaine, qui serviront de base d'analyse pour la sélection des projets éligibles au FEDER.

## Mise en œuvre du SCoT du Pays de Montbéliard

### Analyse de la compatibilité des documents d'urbanisme communaux

Conformément à l'article L. 131-4 du Code de l'urbanisme, les PLU(i) et Cartes communales doivent être compatibles avec le Schéma de Cohérence Territoriale. L'agglomération de Montbéliard ayant approuvé la révision de son SCoT le 16 décembre 2021, l'ADU a procédé à l'analyse de compatibilité des 62 documents d'urbanisme existants sur son territoire.

Parmi ces documents, 14 ont été estimés compatibles et 48 incompatibles, dont 26 présentant un enjeu fort d'engagement d'une mise en compatibilité. **L'analyse**

**de chaque document a fait l'objet d'une synthèse adressée à la commune.** Un accompagnement personnalisé leur a été proposé pour établir la délibération d'analyse de compatibilité et engager, le cas échéant, la procédure requise.

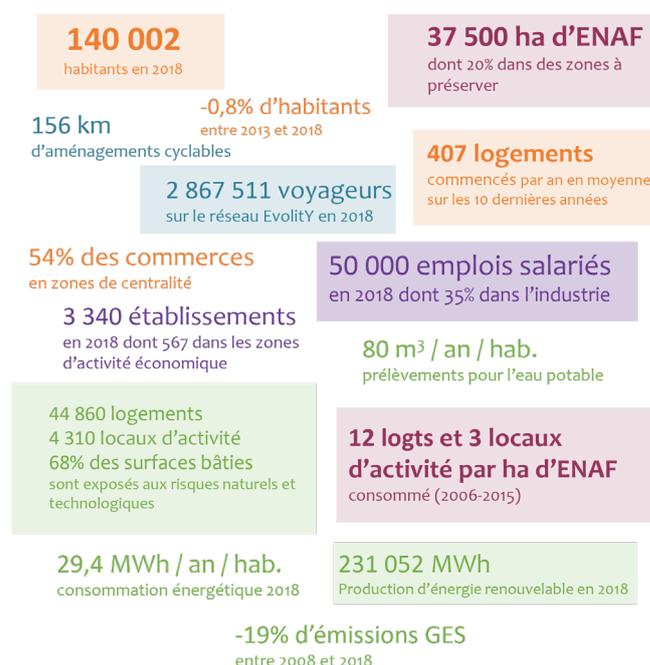
Une **synthèse générale** a également été réalisée afin de partager l'état de la situation du territoire avec les élus de la Commission urbanisme et habitat de l'agglomération et les services de la Direction Départementale des Territoires.

### Etablissement du temps de référence pour le suivi de la mise en œuvre

Le tableau de bord est un outil de suivi de la mise en œuvre du SCoT qui permet d'évaluer l'atteinte des objectifs poursuivis à partir de 31 indicateurs organisés autour des cinq thématiques du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

En 2022, **ces indicateurs ont été renseignés sur la base des données 2018 et publiés dans un recueil.** Une analyse de synthèse de ces indicateurs permet de dresser un portrait global de la situation territoriale initiale qui sera soumise à évaluation. Les données seront actualisées afin d'alimenter un débat annuel de la Commission urbanisme et habitat. Elles nourriront dans le même temps l'Observatoire de l'Habitat et l'Atlas des Zones d'Activités Economiques.

Une analyse plus détaillée de la trajectoire territoriale sera réalisée tous les 6 ans et fera l'objet de bilans permettant de réorienter, le cas échéant, tout ou partie des dispositions du document.

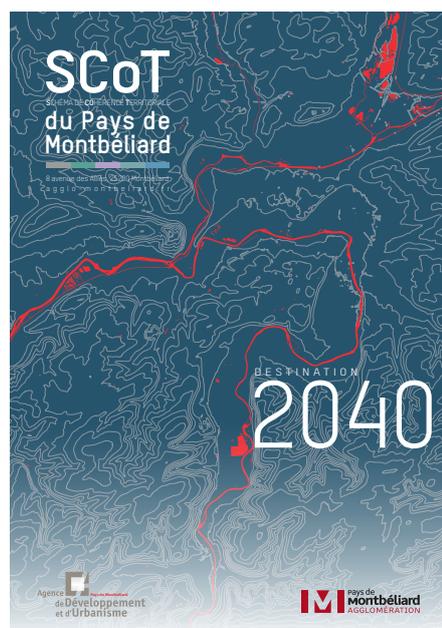


## Faciliter l'appropriation du SCOT

Pour faciliter l'appropriation des dispositions du SCOT et sa mise en œuvre, l'ADU a réalisé un **document de synthèse** exposant, pour chaque chapitre du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) :

- Les faits saillants des dynamiques territoriales actuelles ;
- La stratégie retenue en réponse aux opportunités ou menaces qui en découlent ;
- Les prescriptions principales permettant de mettre en œuvre cette stratégie.

Ce document, de nature pédagogique, servira de support à une série de temps d'échanges en 2023 avec les élus et techniciens des collectivités et les personnes publiques compétentes dans la continuité d'une première rencontre avec les partenaires institutionnels tenue mi 2022.



## Accompagnement de la révision du SCOT du Doubs Central

Les travaux portant sur la révision du SCOT Doubs central se sont poursuivis en 2022, mais ont été fortement ralentis sur le premier semestre. Le PETR du Doubs central a souhaité prioriser son investissement sur la préparation de sa candidature au programme européen Leader et de son Projet de Territoire.

L'ADU a toutefois participé aux **échanges techniques** organisés avec le Maître d'œuvre pour la relecture du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Le processus de travail collectif a repris au début de l'automne autour d'un **partage des orientations de ce projet avec les élus** pour relancer la dynamique de travail. Le projet de territorialisation du ZAN proposé dans le SRADDET a aussi été intégré à ces échanges.

## Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'élaboration de PLU intercommunaux

### Communauté de Communes Rahin et Chérimont (CCRC)

Le début d'année 2022 a été consacré à la formalisation des pièces règlementaires du PLUi, qui a été arrêté en mai. Pour accompagner la CCRC sur cette phase, l'ADU a produit plusieurs **notes d'analyse des documents règlementaires** afin de vérifier leur cohérence avec les autres pièces du dossier. Cette analyse a également mis en évidence les améliorations possibles du document

pour traduire le projet de revitalisation du territoire porté dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et mettre en place les outils règlementaires permettant de faciliter sa mise en œuvre. Suite à l'arrêt du document par le Conseil communautaire, l'ADU s'est positionnée aux côtés de la CCRC lors des échanges avec les PPA.

## Communauté de Communes du Triangle Vert (CCTV)

Au premier semestre 2022, l'ADU a accompagné la CCTV pour engager la démarche d'élaboration de son PLUi. Plusieurs **réunions préparatoires** avec les services techniques et un comité restreint d'élus ont permis de préciser les enjeux de cette élaboration et les objectifs prioritaires de la collectivité, l'organisation de sa gouvernance et les modalités de concertation.

Sur ces bases, l'ADU a aidé la collectivité à rédiger la **délibération de prescription** de son PLUi, à établir le **dossier de consultation** d'une maîtrise d'œuvre

et l'a accompagnée dans la procédure de passation du marché public. A l'issue de la consultation, elle a **analysé les candidatures** reçues et en a présenté les résultats à la Commission d'Appel d'Offres.

Au second semestre, l'ADU a participé à plusieurs temps d'échanges avec le maître d'œuvre retenu et la collectivité pour préciser des éléments de méthode et de calendrier globaux et engager une première série de rencontres communales destinées à construire le diagnostic territorial.

## Accompagnement des procédures d'évolution de PLU

### Réalisation de dossiers de modification et conduite de procédures

Pour ses adhérents, l'ADU assure au titre de son programme de travail partenarial la réalisation de procédures d'urbanisme simples.

En 2022, **l'Agence a accompagné quatre communes dans la gestion de leurs documents d'urbanisme**, dans le cadre de modifications de PLU.

A **Dampierre-les-Bois**, une modification simplifiée n°2 du PLU a été engagée pour permettre la réalisation d'un **projet de développement de l'entreprise Cristel** dont l'activité est en plein essor.

Ce projet de développement vise à construire de nouveaux bâtiments, offrir une nouvelle vitrine pour le magasin d'usine et surtout accueillir une machine thermofrappe.

La procédure a été approuvée le 23 mai 2022.

**Dasle** a conduit une modification simplifiée n°1 afin de **régler un contentieux sur son PLU** approuvé le 16 novembre 2020 et permettre la réalisation d'un projet de micro-crèche pouvant accueillir une dizaine d'enfants sur un emplacement réservé situé à l'arrière du bâtiment scolaire de la commune.

L'ADU a accompagné la commune dans une phase de médiation avec les requérants qui a permis de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties.

La procédure a été approuvée le 12 avril 2022.



Entreprise Cristel

A **Exincourt**, une modification simplifiée n°4 du PLU a été conduite pour assouplir les dispositions du règlement applicables à la zone à urbaniser (AU1) afin de **permettre son urbanisation en plusieurs tranches** et ainsi répondre à l'opportunité d'un projet de construction de logements pour séniors.

La procédure a été approuvée, le 1er mars 2022.

**Sochaux** a engagé une modification simplifiée n°3 de son PLU pour modifier l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) « Cœur de Ville ». Cette modification était nécessaire pour réaliser un **projet de construction d'une résidence séniors, d'environ 120 logements**. Elle a ainsi permis d'adapter une programmation trop figée de l'OAP et de permettre la réalisation d'un projet en phase avec l'enjeu de revitalisation du centre et de diversification de l'offre de logements.

La modification simplifiée a été approuvée, le 15 novembre 2022.



Source : EUROPEAN HOMES – DOMITYS – ARPEN (Architecte – Paysage – Environnement)

## Assistance-Conseil

En 2022, des conseils sur la gestion des documents d'urbanisme en vigueur au regard de projets, de demandes de pétitionnaires ou de contentieux ont également été apportés aux communes de Badevel, Brognard, Exincourt, Grand-Charmont, Mathay, Montenois, Sochaux, Thulay, Anteuil et Hyémondans,

communes membres de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (CC2VV)), ont également eu recours à notre assistance conseil.

## Conduite de projets d'urbanisme réglementaire : démarche d'amélioration continue

En prévision d'une charge de travail en augmentation en raison de nombreux documents d'urbanisme à mettre en compatibilité avec le SCoT du Pays de Montbéliard Agglomération, et dans un contexte d'évolutions réglementaires quasi permanentes qui redéfinissent de nombreux paramètres des documents de planification communaux, l'ADU poursuit la structuration de sa méthodologie afin de gagner en efficacité dans la conduite des procédures communales et particulièrement des PLU.

L'ADU a actualisé en 2022 son **guide des procédures** pour prendre en compte un décret publié en octobre 2021 portant modification des dispositions relatives à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme. Ce guide propose l'ensemble des modèles d'actes administratifs liés aux procédures de révision, modification, modification simplifiée et mise en compatibilité. Il est accessible pour nos adhérents depuis notre site internet.

Par ailleurs, en préfiguration de l'engagement de plusieurs révisions de PLU, une **réflexion collective** sur la manière de conduire la démarche avec les élus a été engagée. Une **méthodologie fondée sur une approche par le projet communal** dès le début de la procédure a été définie. Elle se fonde sur la proposition de scénarios de développement construits par croisement :

- De cartes exprimant les éléments déterminant pour définir un projet : les valeurs environnementales et patrimoniales, les contraintes d'aménagement, les potentiels fonciers et immobiliers et l'organisation spatiale ;
- Des besoins du territoire en termes d'aménagement, de développement, de protection et de valorisation économique, paysagère et environnementale des ressources ;
- Des orientations intercommunales et obligations exprimées par les documents de rang supérieur.

Son expérimentation a été initiée avec les révisions des PLU de Grand-Charmont et de Bavans début septembre 2022. Elle met déjà en lumière l'avantage de positionner, dès le départ, les élus dans une dynamique participative concernant les grands choix de développement de leur commune.

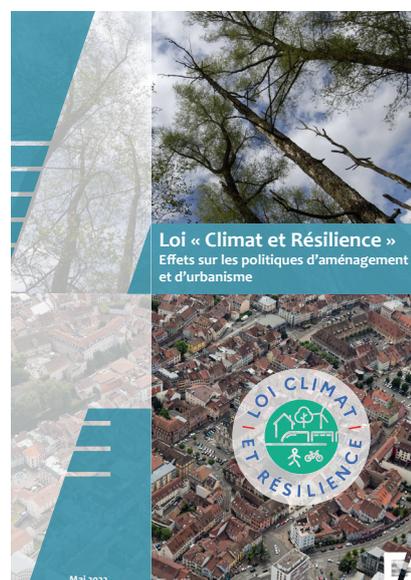
Parallèlement, certaines fiches pratiques ont été modifiées pour intégrer le retour d'expérience de ces deux procédures sur l'étape de calage administratif de la procédure.

Le guide 2022 est disponible sur le site : [adu-montbeliard.fr](http://adu-montbeliard.fr)

## Veille juridique

L'ADU entretient une veille juridique permanente lui permettant de suivre l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle en matière de droit de l'urbanisme, de l'habitat, de l'environnement et des mobilités.

Ces informations sont valorisées et diffusées aux adhérents sous forme de bulletins juridiques réguliers, mettant en avant les actualités les plus impactantes en termes d'aménagement du territoire pour les collectivités. En 2022, deux nouveaux bulletins ont été publiés, centrés principalement sur les **dispositions de la loi « Climat et Résilience »** et ses décrets d'application.



## Suivi des documents cadres

En 2022, l'ADU a apporté son expertise en participant à plusieurs démarches initiées par ses partenaires.

L'EPTB **Saône-Doubs** a organisé plusieurs commissions thématiques pour définir les orientations du **Contrat de Bassin Allan 2022-2024** et son programme d'actions. L'ADU s'est particulièrement investie dans la commission « communication » afin de définir des actions de sensibilisation et d'acculturation des élus et des techniciens sur les interactions entre la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire.

**Pays de Montbéliard Agglomération** a commandité une étude destinée à définir une **stratégie commerciale intercommunale** et ses préconisations opérationnelles. Dans ce cadre, l'ADU a été interviewée par le prestataire sur sa vision des enjeux commerciaux de l'agglomération. Elle a participé à deux séminaires de travail destinés à faire émerger un scénario préférentiel d'aménagement commercial du territoire.

Dans le cadre de la procédure de modification du **SRADDET**, la Région Bourgogne-Franche-Comté

a organisé une **série d'ateliers pour associer les territoires au choix de territorialisation** des objectifs de réduction de la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers entre 2021 et 2030. L'ADU a participé à l'atelier de concertation de Baumeles-Dames ainsi qu'au webinaire de restitution de ces travaux. Parallèlement, elle a relayé ces enjeux à des échelles plus locales, dans le cadre de ses échanges avec le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté, avec PMA et avec le PETR du Doubs Central.

L'ADU a participé aux **comités de projet de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)** de l'agglomération de Montbéliard, lors desquels elle a restitué son suivi du projet Action Cœur de Ville (ACV) de Montbéliard.

Elle a par ailleurs contribué à la définition des modalités d'élargissement de cette convention afin d'y intégrer les deux communes lauréates du programme Petites Villes de Demain.



*Signature de la convention ORT, CCRC, 10 mars 2023*

# 3

## CONTRIBUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Dans une perspective d'harmonisation, faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents

### Dispositifs de suivi et d'évaluation

#### Tableau de Bord du programme Action Cœur de Ville de Montbéliard

L'ADU est intervenue en accompagnement de la ville de Montbéliard pendant la phase d'initialisation du programme « Action Cœur de Ville », notamment pour établir la maquette d'un tableau de bord permettant de mesurer l'impact de la mise en œuvre du programme d'actions sur l'attractivité du centre-ville. Les objectifs et la structure de ce tableau de bord, comprenant 46 indicateurs organisés autour des trois axes du projet, ont été partagés avec les partenaires du dispositif pour être inclus dans la convention d'ORT.

Sur ces fondements, l'ADU assure en continu un suivi de la mise en œuvre du programme d'actions en lien avec les services concernés et la mise à jour de la base de données permettant le traitement des indicateurs. Un **focus sur la thématique commerciale** a été réalisé pour dresser un panorama plus complet des dynamiques en cours sur le centre-ville.



#### Programme National de Renouvellement Urbain du Pays de Montbéliard

Les quartiers de la Petite Hollande à Montbéliard et des Gravières-Evoironnes à Sochaux bénéficient du nouveau programme de renouvellement de l'ANRU. Le dispositif de suivi-évaluation mis en place depuis le conventionnement avec l'ANRU, permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs fixés entre les partenaires et d'identifier, le cas échéant, les mesures correctives à prendre.

Dans cette perspective, Pays de Montbéliard Agglomération avait produit avec l'ADU un tableau de bord à l'appui du dossier de conventionnement, dont l'état « 0 » a été établi en 2018-2019. En 2021, cet outil a servi de base pour dresser un bilan de réalisation du projet à mi-parcours relatif à chaque quartier.

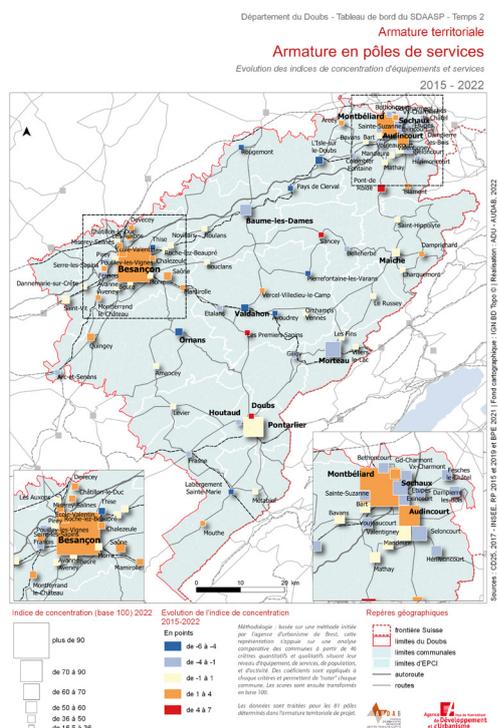
L'année 2022 a permis de **partager les enseignements de ce bilan intermédiaire avec les partenaires impliqués et les habitants**. Deux temps forts ont marqué cette étape : une **réunion partenariale** le 6 mai ainsi qu'un temps fort le 30 juin, en présence de Jean-François Colombet, préfet du Doubs, de la DDT 25, de l'ANRU ainsi que l'ensemble des partenaires locaux. Le préfet du Doubs a souligné l'avancée remarquable du programme, tout en félicitant l'ensemble des partenaires pour leur dynamisme dans la mise en œuvre des projets malgré un contexte difficile de crise sanitaire. L'un des principaux points d'attention à l'issue de cette revue de projets concerne la difficulté des bailleurs à atteindre les objectifs fixés par l'ANRU

pour le relogement hors quartier. Cette objectif se heurte à l'attractivité résidentielle de ces quartiers pour les habitants (proximité des commerces, équipements et services).

Un Focus de synthèse des chantiers et actions engagés a également été publié à cette occasion.



## Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Doubs (SDAASP)



Le SDAASP du Doubs a été arrêté par le Préfet le 22 décembre 2017. L'ADU, en collaboration avec l'AUDAB, a été missionnée pour élaborer un tableau de bord de suivi du schéma pour ses six années de validité.

En mesurant l'amélioration de l'accessibilité aux services et aux équipements, cet outil de pilotage permet au Département d'initier des échanges avec les collectivités locales sur la base de données objectivées et actualisées.

L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration du Temps 2 de cet outil. Les 19 indicateurs ont été mis à jour sur les thématiques des services publics, des services sociaux, de la santé, du numérique et de l'attractivité territoriale. Le travail met en évidence les taux de couverture des différents équipements et services pour 81 pôles définis dans une armature territoriale départementale ainsi que l'évolution des temps d'accès pour les populations.

## « Petites Villes de Demain » (PVD) - Tableau de bord de Fesches-le-Châtel et Pont-de-Roide-Vermondans

Dans l'agglomération du Pays de Montbéliard, les villes de Pont-de-Roide-Vermondans et de Fesches-le-Châtel ont été retenues dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain » le 11 décembre 2020. Ce programme est destiné à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Il est conçu pour soutenir ces communes et intercommunalités sur six ans à compter du renouvellement municipal (2020-2026). La convention d'adhésion au programme PVD a été signée le 30 juin 2021.

A l'issue de cette période d'initialisation, la signature d'une convention-cadre permet d'intégrer les communes lauréates du programme PVD à l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) existante sur PMA.

Dans le cadre du suivi-évaluation de ce programme, et comme attendu par l'ANCT dans la convention, l'ADU a structuré **un tableau de bord pour chacune des communes PVD**. Construit à partir des axes d'intervention, chaque tableau compte une douzaine d'indicateurs quantitatifs ou qualitatifs.

Des réflexions sont en cours afin de mutualiser l'évaluation globale à l'échelle de l'ORT (regroupant Montbéliard, Audincourt et les deux communes PVD).

## Aménagement du territoire et transition écologique

### Programme SAVE IFU – application au territoire de l'agglomération de Montbéliard

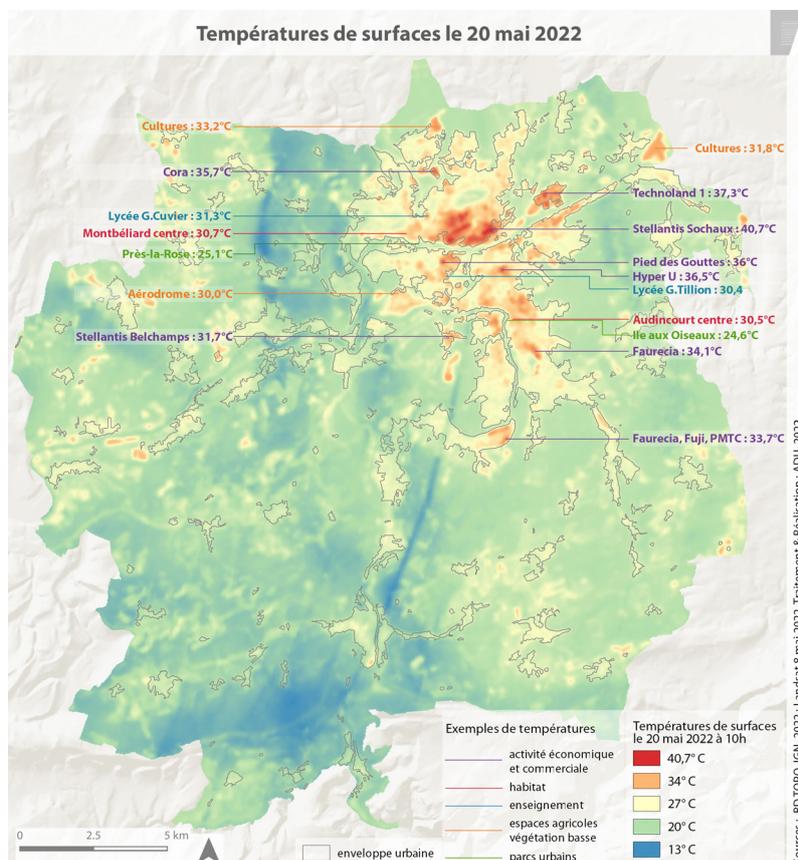
Lié au réchauffement climatique, la récurrence des épisodes de grande chaleur au niveau national n'épargne pas le Pays de Montbéliard. Elle met en évidence la nécessité d'intervenir sur les problématiques de surchauffe urbaine, y compris pour une agglomération de taille moyenne et peu dense.

Au travers de l'élaboration de sa politique de transition écologique, Pays de Montbéliard Agglomération souhaite mettre en œuvre une adaptation au réchauffement climatique pour limiter ses effets dans le territoire.

C'est dans cet objectif que PMA, accompagné par l'ADU, a participé en 2021 au programme de recherche SAVE-IFU (Santé Aménagement Végétation

Environnement – Ilots de Fraîcheur Urbains). Ce programme régional, soutenu par l'ADEME, a permis de définir une méthodologie de connaissance sur le climat urbain en Bourgogne-Franche-Comté (6 agglomérations) avec le calcul de Local Climate Zones (LCZ) qui permettent une description standardisée des ambiances thermiques urbaines et rurales.

En 2022, **cette méthodologie a été ajustée et appliquée au territoire de PMA pour identifier les secteurs de surchauffe et les secteurs de fraîcheur** en fonction de leurs formes urbaines. Les résultats seront publiés en 2023 et serviront de support de sensibilisation des décideurs à cette problématique urbaine.

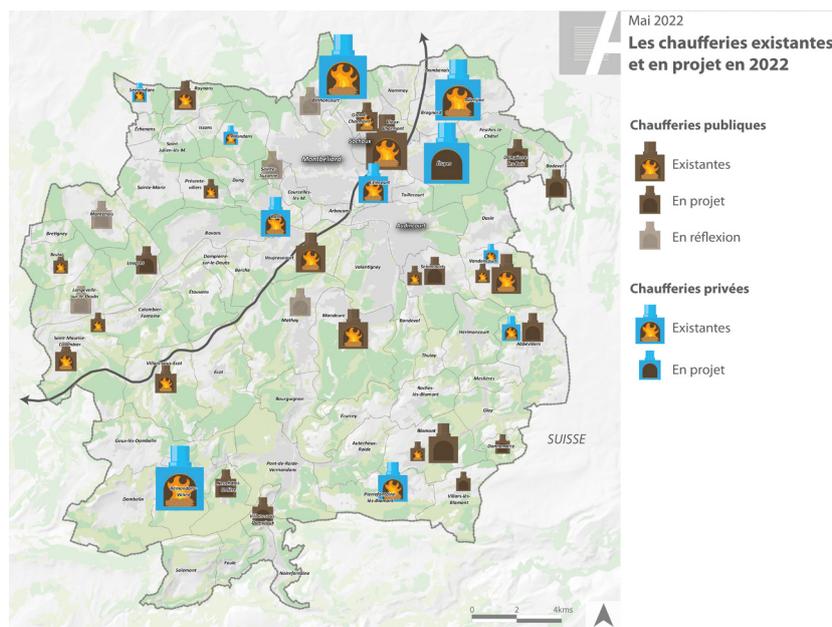


## Structuration d'une filière bois-énergie

Les travaux réalisés par l'agence en 2021 ont montré l'importance de la ressource locale bois énergie et son potentiel suffisant pour alimenter les chaufferies bois déjà en fonctionnement ainsi que celles en projet.

Afin de développer les projets, un **séminaire à destination des élus a été co-organisé par PMA et Gaïa Energie**. Cela a été l'occasion pour l'ADU de présenter l'étude de 2021 après mise à jour des données (chaufferies bois existantes, consommations).

Par ailleurs, un **questionnaire aux communes** a été élaboré afin de mieux connaître l'état de leur ressource forestière et ses débouchés. Les élus ayant participé au séminaire ont particulièrement apprécié l'explication du processus de montage de projet et la présentation d'exemples locaux leur permettant d'échanger sur des questions concrètes de mise en oeuvre de projets et de structuration d'une filière.

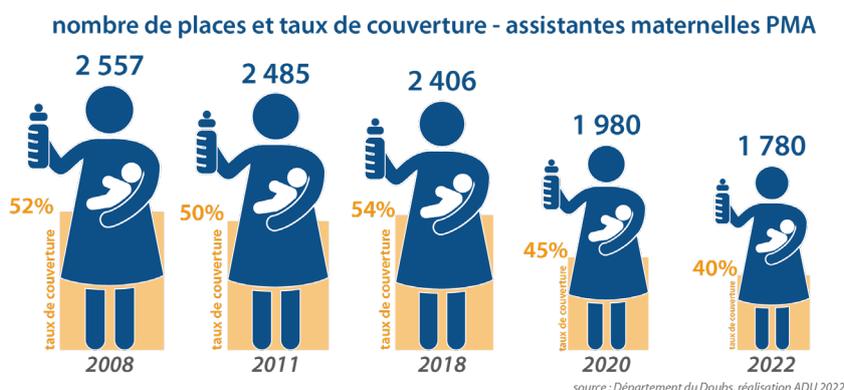


## Convention Territoriale Globale – Diagnostic des modes de garde petite enfance

Pays de Montbéliard Agglomération s'est engagé depuis 2022 dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec et à la demande de la Caisse d'Allocation Familiale. Cette convention, qui remplacera à terme les contrats à l'échelle communale, doit permettre à l'agglomération et aux communes d'élaborer un projet de territoire cohérent concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et l'action sociale.

Afin d'alimenter le diagnostic de la CTG et de faciliter la définition d'actions, l'ADU a réalisé **une étude sur l'offre d'accueil pour la petite enfance** (moins de 3 ans) **et les enjeux de son organisation territoriale**.

Ce travail a permis de suggérer des pistes d'actions discutées en Commission « services à la population » et de donner des éléments pour la construction d'une politique communautaire en faveur de l'accueil petite enfance. Les éléments de diagnostic ont également servi à l'élaboration des fiches actions de la Convention Territoriale Globale.



# 4 PRÉPARER DES PROJETS LOCAUX D'AMÉNAGEMENT

Améliorer la qualité environnementale, urbaine et paysagère et œuvrer au déploiement de programmes de renouvellement

## Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de l'agglomération de Montbéliard – accompagner la mise en œuvre

### Analyse qualitative des projets en phase de conception, en amont des procédures administratives

L'ADU co-anime avec PMA le groupe qualité urbaine et architecturale mis en place dans la convention initiale de l'ANRU. Ce groupe a pour mission d'examiner chaque projet de construction, de rénovation et d'aménagement extérieur afin d'optimiser la qualité de son insertion urbaine, de sa conception, de sa gestion et de sa durabilité. Il émet ainsi des préconisations aux porteurs de projet lors de la phase de conception. En amont de leur tenue, l'ADU assure un échange préalable avec les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre afin de partager les enjeux des projets, les préoccupations des usagers, la définition du programme, les qualités du site d'accueil et les dynamiques de projet existantes.

En 2022, les préconisations formulées dans le cadre du groupe qualité se sont amplifiées pour ce qui concerne la prise en compte du changement climatique avec des objectifs de réduction des surfaces imperméabilisées et de préservation d'arbres ou de plantation. Pour les opérations d'habitat neuf, des compléments peuvent également concerner l'organisation intérieure des logements et les aspects

### Suivi de l'étude marketing territorial

Une mission de marketing territorial confiée au groupement Nouvelles Marges et Epiceum a été lancée par le comité de pilotage partenarial de l'ANRU le 15 septembre 2021. L'objectif est de renouveler, dans une démarche collective et participative, un récit territorial des quartiers concernés par le nouveau programme de renouvellement urbain. Ainsi, le passage d'une image subie à une image choisie vise à délester les quartiers de leur étiquette de « quartier sensible ». Fort de

liés à la relation intérieur / extérieur, ainsi que l'intimité des espaces extérieurs par rapport aux logements mitoyens et aux espaces publics.

Enfin, grâce à la concertation menée avec les gestionnaires dans le cadre de l'élaboration du référentiel d'aménagement des espaces extérieurs en 2017, l'ADU relaie également les éléments à prendre en compte pour la collecte des déchets. Derniers groupes qualité auxquels l'ADU a participé :

- 21/01/2022 : opérations Petite Hollande 2/6 rue Ravel et 10/16 rue Massenet
- 09/12/2022 : opération d'aménagement ville de Sochaux / programme paysager

En amont du lancement de l'étude de Néolia / Foncière Logement pour la diversification des logements sur le secteur des Evoironnes à Sochaux, l'ADU a fourni au bailleur les orientations urbaines et paysagères ainsi que les contraintes à prendre en compte lors de la conception de l'opération.

son expérience sur d'autres quartiers à l'échelle nationale, le groupement a proposé de suivre trois fils conducteurs :

- « attractif » en valorisant ce qui existe de positif dans ces quartiers ;
- « légitime » en s'appuyant sur ce qui est vrai (paroles d'acteurs, d'habitants) ;
- « distinctif » en montrant ce qui n'existe pas ailleurs.

L'ADU a apporté son expertise lors des **ateliers relatifs à la stratégie et aux actions sur les deux quartiers** le 12 mai et a participé aux débats relatifs au plan de communication le 5 septembre. Une plaquette de promotion sera réalisée pour chacun des quartiers et prioritairement sur la Petite Hollande, ainsi qu'un plan communicant et des pastilles vidéo. Le 12

octobre, l'ADU a contribué à un nouveau temps de travail technique relatif au plan communicant : deux échelles de plan ont été proposées aux partenaires pour arrêter la version la plus efficiente en fonction des cibles visées.

## Revue de projets, inaugurations et communication

Au cours de l'année 2022, l'ADU a participé à plusieurs instances officielles. Elles ont donné lieu à une communication avec la rédaction d'articles dans la news letter de l'ADU qui est diffusée à l'ensemble des partenaires abonnés. Cela permet de donner à voir le plus largement possible la transformation des quartiers et de valoriser le travail partenarial réalisé en vue de leur renouvellement. L'année était rythmée par les événements suivants :

- 15 mars : participation à l'**inauguration du NORMA à la Petite Hollande**,
- 06 mai : préparation et intervention lors de la **revue de projet locale** pour les deux quartiers,
- Juin : publication du **FOCUS n°17 – NPNRU**, des transformations visibles à mi-parcours !

- 30 juin : préparation et intervention lors de la **revue de projet ANRU** le 30/06/2022 pour les deux quartiers et article dans la newsletter ADU'9,
- 2 décembre : accompagnement de la **visite du quartier de la Petite Hollande** lors de la venue de la Directrice de l'ANRU, Anne-Claire MIALOT et du Préfet du Doubs, Jean-François COLOMBET à l'occasion de l'inauguration du centre de ressources de la fondation Pluriel qui a bénéficié de subventions de l'ANRU (ex. ADAPEI).



Visite du quartier de la Petite Hollande en présence de la Directrice de l'ANRU et du Préfet du Doubs - Décembre 2022

## Accompagnement des démarches de participation citoyenne

Dès le protocole de préfiguration du NPNRU, la ville de Sochaux a souhaité s'engager dans une démarche de concertation renforcée avec la population, les membres du Conseil Citoyen, le principal bailleur IDÉHA et le service communal gestionnaire des espaces publics pour construire un projet qui puisse être le fruit d'une concertation large. Ces habitudes de travail permettent d'assurer la meilleure coordination possible entre les différents porteurs de projets pour intégrer les besoins des usagers y compris extérieurs au quartier en phase de conception.

Dans ce contexte, la ville de Sochaux a confié à l'ADU une mission d'accompagnement à la concertation.

### Inauguration du Kiosk, la Maison du Projet de Sochaux

Retardée par la crise sanitaire, l'inauguration de la maison du Projet le « Kiosk », a eu lieu le 19 octobre 2022 en présence d'Albert Matocq Grabot, Maire de Sochaux, Claude Liebundguth, Président d'IDEHA et du Secrétaire général de la Préfecture. Durant l'après-midi, des ateliers auxquels l'ADU a contribué à la fois dans la préparation et l'animation, ont permis aux habitants et membres du Conseil Citoyen de continuer à s'approprier le projet :

- « Un bon climat dans mon quartier » : à la découverte des enjeux climatiques et les réponses apportées sur le quartier
- « Du boulot dans mon quartier » : opportunités d'insertion et d'emploi dans le quartier
- « Des aménagements dans mon quartier » : quand la concertation devient support de projet pour la plaine de jeux. Un film d'animation réalisé par les maîtres d'œuvre du parc a immergé les visiteurs dans la future plaine de jeux.
- « Du sport dans mon quartier » : à la découverte des nouvelles installations.

Cette inauguration permet de reprendre les permanences sur des sujets relatifs à l'actualité du projet et marque un temps fort dans le dispositif d'animation et de concertation porté par la ville et ses partenaires.

### Concertation : vif succès du stand du projet de renouvellement lors de la fête du sport

Le dimanche 11 septembre, lors de la fête annuelle du sport de Sochaux, l'ADU animait pour la troisième fois, aux côtés de la ville et du Conseil Citoyen, un stand sur le programme de renouvellement urbain du quartier des Graviers Evoironnes. Installé aux abords de la halle des sports et à proximité immédiate du nouvel arboretum de chênes planté en 2021, le stand a accueilli près de 200 visiteurs de tous âges !

Sur l'atelier « des chênes... » les plus jeunes ont pu découvrir la variété de ports et de formes de feuilles présentes dans le nouvel arboretum. Autour d'un dessin, c'était l'occasion pour l'ADU d'évoquer l'importance de la végétation pour le bien-être en ville, le renforcement de la biodiversité, le temps qui sera nécessaire à l'épanouissement des jeunes arbres et le soin qu'il faudra leur apporter, leurs besoins en eau et la pression sur cette ressource... Les enfants ont progressivement affiché eux-mêmes leurs dessins autour des plans du projet.

L'équipe a également pu échanger avec les parents sur l'avancement des travaux d'aménagement des espaces publics et des aires de jeux. Les visiteurs, y compris les personnes extérieures au quartier, ont tous salué son changement d'image. Le projet de plaine de jeux, conçu à partir de la concertation de l'an passé, a été très bien accueilli par les enfants et les adultes. L'atelier a également permis aux visiteurs de partager leurs idées pour un éventuel changement de « nom du quartier ».

## Partage de l'expérience de Sochaux sur la concertation à l'échelle régionale

Jeudi 17 novembre, 130 acteurs de Bourgogne Franche-Comté se sont réunis à la MALS à Sochaux pour faire le **bilan de la Politique de la Ville à l'échelle de la Région** et préparer les nouveaux contrats de ville à partir de janvier 2023. Après la plénière introductive, la journée était rythmée par des échanges de pratiques et d'expériences autour d'ateliers.

A la demande de la ville de Sochaux, la Région a

sollicité l'ADU pour l'organisation d'une déambulation dans le quartier des Gravieres Evoironnes. Elle a été co-animée avec les services de la ville de Sochaux et IDÉHA. Les premiers retours rapportés par la Région sont très positifs ! Les participants sont repartis avec de nouvelles idées issues d'échanges entre pairs. Ils ont également pu appréhender les transformations significatives du quartier de Sochaux ancrées dans une concertation au long cours avec ses habitants et mises en œuvre grâce à une mobilisation conséquente et coordonnée de l'ensemble acteurs.



Visite du quartier des Gravieres Evoironnes avec les acteurs régionaux - Novembre 2022

## Urbanisme conseil et assistance technique à la mise en œuvre opérationnelle des travaux de réaménagement des espaces publics

Pendant la phase de mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, la ville de Sochaux a confié à l'ADU une mission d'urbaniste conseil pour accompagner les services techniques chargés de la conception des espaces extérieurs afin d'assurer leur bonne articulation avec les autres projets ainsi que l'intégration des apports de la concertation (voir mission NPNRU Concertation Sochaux).

### Accompagnement technique

Tout au long de l'année, l'ADU a préparé des supports et accompagné techniquement la ville lors d'échanges bilatéraux ou de réunions partenariales et notamment :

- 11 janvier : coordination de la phase 2 espaces publics avec l'association Vélocité ;
- 25 janvier : présentation en Conseil municipal en vue du positionnement des élus sur la préservation du patrimoine arboré ;
- 28 janvier : réunion de suivi de l'étude de maîtrise d'œuvre plaine de jeux avec présentation de l'apport de la concertation

conduite lors de la fête du sport sur les besoins des enfants et des accompagnants (septembre 2021) ;

- 10 mars : coordination ville / IDEHA sur les résidentialisations et la gestion des limites de prestations entre le bailleur et la ville.
- 28 juin : préparation de la revue de projet ANRU.

Pour ce qui concerne spécifiquement la préparation de la phase 2 d'aménagement des espaces publics, l'accompagnement a donné lieu à des échanges avec la ville et son maître d'œuvre dont 3 visios en janvier et février, une réunion le 14 juin et 3 matinées de travail technique sur les aménagements et plantations en novembre et décembre. Ces dernières réunions techniques ont contribué à la préparation par la ville et son maître d'œuvre de l'appel d'offre des lots 3 et 4 de l'aménagement des espaces publics (plantations et mobilier urbain).

En parallèle l'ADU a réalisé plusieurs mises à jour du plan guide en lien avec le programme de résidentialisation d'IDÉHA, la finalisation des aménagements des

espaces publics réalisés en phase 1, la création d'une nouvelle entrée de quartier, l'intégration du programme de diversification de l'habitat porté par IDÉHA. A la demande de la ville, l'ADU a détaillé le plan guide sur le secteur de la placette centrale et produit une coupe permettant d'appréhender les volumétries du paysage, les principes de nivellement en vue de l'infiltration des eaux pluviales et l'articulation avec le programme de 7 logements collectifs de IDÉHA.

## Instances partenariales

En préambule du groupe qualité organisé à la demande de la DDT le 9 décembre, l'ADU s'est attachée à rappeler que l'aménagement des espaces extérieurs du quartier des Gravieres Evoironnes répond à trois grands objectifs :

- Créer une infrastructure verte massivement plantée et support de fonctions écosystémiques qui ouvre le quartier et qui permette à terme de mettre en réseau la colline du Fort Lachaux (point haut de la ville) avec la basse vallée de la Savoureuse ainsi que sa confluence avec l'Allan ;
- Répondre aux besoins des habitants et des usagers<sup>1</sup> en termes :
  - de clarification des usages sur les espaces extérieurs (distinction espaces publics / espaces résidentiels),

- d'espaces d'aménité et de repos,
  - de sécurité (réduction des vitesses par la réduction de la place accordée à la voiture et sécurisation des cheminements),
  - et plus récemment de confort d'été,
- Intégrer le risque d'inondation et améliorer sensiblement le cycle de l'eau en désimperméabilisant les sols autant que possible et en végétalisant les espaces pour infiltrer au maximum les eaux pluviales au plus près de l'endroit où elles tombent.

## Essaimage

L'accompagnement spécifique pour la ville de Sochaux permet à l'ADU d'avoir une expertise de plus en plus pointue sur le rôle que peuvent jouer les espaces publics ou non bâtis dans la résilience des villes face aux changements climatiques et aux évolutions socio-démographiques. Cette expertise est notamment mise à profit d'autres programmes tels qu'Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain permettant ainsi d'asseoir la dimension partenariale de l'ADU.



Plan guide pour l'aménagement des espaces extérieurs publics ou résidentiels  
Décembre 2022

1 Croisement des besoins identifiés dans le cadre de la concertation depuis la phase de protocole jusqu'à ce jour.

## Projets urbains des QPV hors NPNRU

A la demande de Néolia, le bureau d'études URBITAT+ a contacté l'ADU pour échanger des réflexions sur le devenir du **secteur Coteau Jouvent à Montbéliard**. L'ADU a présenté les objectifs du plan guide pour l'aménagement des espaces extérieurs et rappelé les difficultés rencontrées sur ce secteur au moment de son analyse de terrain : densité, absence de perspectives, conflits d'usages, maillons manquants dans les cheminements, secteurs de trafic. Les atouts ont également été rappelés : présence végétale, espaces d'aménité, proximité des équipements et desserte.

Les échanges ont conduit à envisager deux scénarii d'évolution de ce secteur en fonction du patrimoine qui serait démoli et des articulations souhaitées avec le tissu urbain environnant.



## Schéma Directeur des Espaces Publics de Ronchamp Champagney

La réalisation d'un schéma directeur des espaces publics à l'échelle des périmètres des centres de Ronchamp et de Champagney est l'une des actions principales du programme de revitalisation Petites Villes de Demain, sur lequel intervient l'Agence.

Le schéma directeur des espaces publics vise à matérialiser sur plan cette stratégie, et ainsi donner une cohérence spatiale aux différentes actions de revitalisation retenues par les élus.

Dans cet objectif, l'Agence a réalisé au printemps 2022, dans le cadre d'une subvention spécifique de la DREAL, un travail de **diagnostic des espaces publics des deux centralités**, interrogeant la présence de la nature en ville, les cheminements piétons, les questions d'imperméabilisation, le caractère minéral et routier des deux centres... Dans un contexte spécifique d'une réflexion à l'échelle de deux communes, ce diagnostic a permis **l'émergence d'une philosophie d'aménagement des espaces publics ayant du sens à cette échelle «bi-communale»** particulière, s'appuyant notamment sur la dimension fédératrice de certains espaces communs (la voie verte, la rivière...) ou des problématiques d'aménagement partagées (les liens entre centres-bourgs et gares TER, l'importance des flux routiers dans la traversée des deux centres...).

Après un partage de ces réflexions avec le groupe de travail, constitué d'élus des deux communes, la

réalisation du schéma directeur se poursuit en 2023, cette fois à une échelle plus fine. Pour cela, l'ADU a participé en janvier 2023 à l'organisation d'un atelier d'étudiants paysagistes, dont les propositions ont vocation à alimenter les réflexions du groupe de travail et à être synthétisées sur le livrable final, au cours du premier semestre.

Ce schéma directeur finalisé sera dès lors le document cadre de la stratégie de revitalisation des deux communes et servira de plan-guide pour la déclinaison opérationnelle des projets dans les années à venir.



# Programme de recherche ECOPOLIS : répliquabilité et sensibilisation au traitement de friches par « phytomanagement »

Développé à partir du site pilote d'une friche de Vieux-Charmont (ex Burgess Norton), le programme recherche ECOPOLIS est co-financé par le Feder, la Région Bourgogne-Franche-Comté et PMA dans le cadre de « France 2030 – Territoires d'Innovation » et par l'Agence Nationale de la Recherche. Il vise à évaluer les performances des techniques de gestion de la pollution par les plantes : le phytomanagement. Le deuxième objectif est de sensibiliser un public le plus large possible à l'intérêt de ces techniques grâce à la création d'un Living Lab dans lequel les citoyens, les habitants et les usagers sont considérés comme des acteurs à part entière du processus de recherche et d'innovation.

Ce programme de recherche est piloté par le laboratoire Chrono Environnement de l'Université de Bourgogne Franche-Comté. Il est entouré d'un consortium regroupant des acteurs publics (laboratoire FEMTO-ST, PMA,) et des acteurs privés (ADU, AUTB, TESORA).

Le projet ECOPOLIS vise également à préparer l'essaimage du phytomanagement sur d'autres sites industriels du Nord Franche-Comté en réponse à des enjeux environnementaux et sociétaux liés à la gestion de l'héritage de la pollution dans un territoire particulièrement marqué par l'industrie. A terme, le phytomanagement a pour objet d'accroître la valeur directe ou indirecte de ces sites représentant des potentiels de développement non extensif ou de renaturation du territoire.

En 2022, les agences d'urbanisme de Montbéliard et de Belfort ont élaboré une **méthode partagée avec les membres du consortium**. Elle s'appuie sur 4 étapes permettant :

- d'identifier et renseigner les sites pollués dans une base de données géoréférencée ;
- de sélectionner les sites techniquement compatibles avec les phytotechnologies ;
- de hiérarchiser les sites au regard d'une analyse multicritères ;
- et enfin, de confirmer l'opportunité de mettre en œuvre des techniques de phytomanagement auprès des responsables politiques et des propriétaires.

L'ensemble de ce travail a donné lieu à :

- la rédaction d'un rapport d'avancement de la mission après 18 mois de lancement ;
- la publication d'un FOCUS de synthèse de ce rapport ;
- la réalisation et la mise en ligne sur le site de l'ADU d'un mini film de 3'30 de présentation de la démarche ;
- la participation à la réunion du consortium du 13 mars et la présentation de l'avancement des missions pilotées par l'ADU (essaimage, sensibilisation) ;
- la contribution à la rédaction du Compte Rendu Intermédiaire pour l'ANR ;
- l'animation d'ateliers de sensibilisation d'une classe de collégiens du collège Jouffroy d'Abbans le 8 avril ;
- l'accompagnement lors de visites du Living Lab de Vieux-Charmont pour un public diversifié : agents PMA le 11 mai, classe de collégiens le 20 juin.
- la conduite d'entretiens avec les communes en vue de l'essaimage de la méthode : Exincourt – Air Liquide, Bethoncourt - Lizaine, Valentigney – Peugeot Japy, Colombier-Fontaine Baumann et Castmétal ;
- la co-animation d'une table ronde au colloque international INTERSOL à Lyon le 22 juin ;
- la co-animation du stand du Living Lab lors du festival INOUÏH (1600 visiteurs) le 25 juin.



**VALORISATION DE FRICHES INDUSTRIELLES**  
Le projet ECOPOLIS : un laboratoire vivant de gestion de la pollution par les plantes



### Projet de développement du site de MotoCross de Villars-sous-Ecot – évaluer les possibilités d'aménagement

La piste de Moto Cross de Villars-sous-Ecot est identifiée dans le SCOT du Pays de Montbéliard comme site stratégique inscrit dans un environnement naturel permettant la pratique de sports motocycles de haut niveau et l'organisation de compétitions nationales et internationales, d'évènements à forte fréquentation. Le SCOT identifie l'extension de ce site dans le cadre de la politique sportive de PMA concourant au rayonnement du territoire.

En 2022, PMA souhaitait étudier la faisabilité d'un projet de développement de nouveaux circuits et d'un pôle mécanique régional afin de dynamiser l'animation du site et ses usages. La mission de l'ADU a consisté, dans un premier temps, à réaliser un **diagnostic du site mettant en évidence ses possibilités d'aménagement** ainsi que des préconisations d'intégration du programme. Elle se poursuivra en 2023, en lien avec la définition définitive du programme, par la réalisation d'orientations d'aménagement du site.



### Zone d'Activités de Technoland 2 – étude d'opportunité d'amélioration de l'accessibilité routière

A la demande de PMA, l'ADU a initié fin 2022 une **réflexion destinée à identifier les possibilités de désenclavement routier** de la zone d'activités économique Technoland 2. Actuellement en impasse, elle souffre de problématiques d'accessibilité de

plus en plus sensibles pour les entreprises qui s'y installent. Alors que la commercialisation de cette zone entre dans sa troisième et dernière tranche, il s'agit de réévaluer les hypothèses de désenclavement exprimées lors de la création de la zone.

### Bavans – Réaménagement des espaces extérieurs du quartier Champerriet

En 2021, l'ADU réalisait auprès de la commune de Bavans la définition d'un projet d'aménagement et l'élaboration d'un plan d'actions pour le réaménagement des espaces extérieurs du quartier de Champerriet.

La commune s'est appuyée sur le travail réalisé pour engager en 2022 une **phase opérationnelle avec la**

**réalisation d'une esquisse d'aménagement sur le parc paysager par le bureau d'études « Bureau du Paysage »**. La création de ce parc s'accompagnera également de la réhabilitation énergétique de certains immeubles d'habitation par Habitat 25 et le réaménagement de la Maison des Associations. La requalification du quartier se poursuivra donc en 2023 !

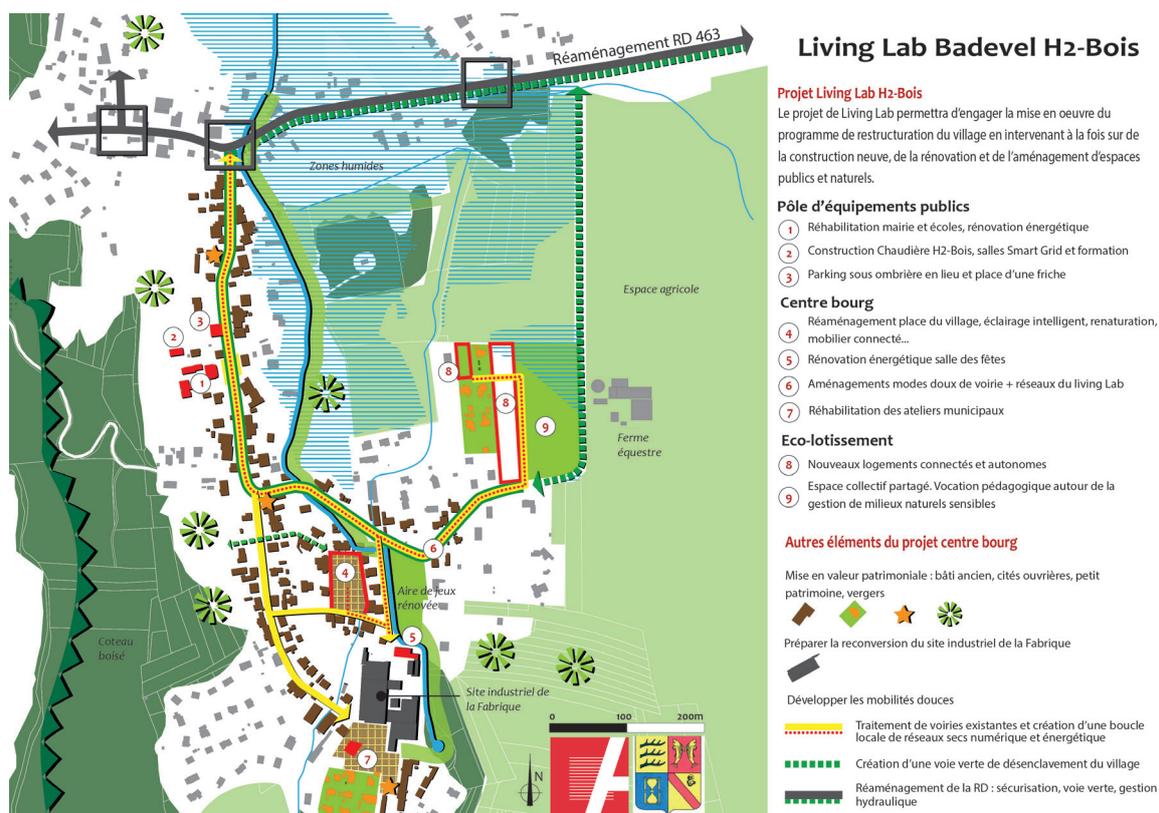
# Appel à Manifestation d'Intérêt Démonstrateurs de Villes Durables – Projet « Living Lab Badevel H2-Bois »

Le projet Badevel H2-Bois est une opération de revitalisation du village fondée sur le numérique en tant que vecteur de transitions énergétique, écologique, industrielle et sociétale. Une douzaine d'actions innovantes décline ce projet, dont la mise en œuvre est séquencée en deux temps. Une phase d'incubation jusque octobre 2023 permet aux porteurs de finaliser la conception de l'opération d'aménagement, préparer la stratégie de répliation, fixer l'ambition du démonstrateur en termes de performances, définir une méthode de suivi et d'évaluation et consolider l'écosystème de partenaires associés au démonstrateur. A maturité, les projets seront présentés au comité d'engagement du programme pour entériner le soutien financier du PIA à la concrétisation du démonstrateur.

La mission de l'ADU consiste à évaluer la qualité d'usage des systèmes innovants développés dans un éco lotissement, des unités d'habitation et dans le réaménagement de la place centrale du village.

Elle consistera à mettre en avant les difficultés et facilités d'usages des systèmes innovants mis en place (systèmes de domotiques ; gestion et valorisation des déchets ; gestion de la consommation d'énergie par intelligence artificielle ; types de matériaux de construction utilisés, ...) afin de sélectionner les solutions affichant la meilleure efficacité et répliables sur d'autres territoires.

L'ADU a participé au cours du second trimestre aux réunions de lancement avec les partenaires techniques et institutionnels. L'objet de ces réunions était le montage du consortium des partenaires techniques qui interviendront sur le projet et la définition des attendus de la démarche, dans sa globalité et par action, par les partenaires institutionnels (Banque des Territoires, Région, services de l'Etat). A la suite de ces échanges, la convention de lancement du projet a été signée le 21 octobre en présence de tous les partenaires et financeurs de l'opération.



# 5

## L'ANIMATION TERRITORIALE

Coopérer et alimenter le débat local

### Stratégie Régionale de la Connaissance en Bourgogne-Franche-Comté

La Stratégie Régionale de la Connaissance (SRC) est une convention passée entre l'État, la Région et l'INSEE. Elle a pour but de structurer la production de la connaissance à l'échelle régionale et de rationaliser les initiatives des différents acteurs de l'observation territoriale.

Le **Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région (ROCER)** s'inscrit dans le cadre de cette stratégie. Les rencontres du ROCER sont l'occasion pour les membres d'échanger autour de leurs pratiques professionnelles, de leurs publications et de l'actualité des données. Cette année, deux groupes de travail du ROCER ont ainsi avancé sur leurs travaux respectifs : le groupe Occupation des sols et Demandes de Valeurs foncières.

Le **groupe Occupation des sols** avait permis ces dernières années de lancer une commande d'OCS GE (Occupation du sol à grande échelle) à l'IGN, afin d'observer la couverture et l'usage du sol de la région sur les périodes 2010-2011 et 2017-2018. Les données ont été livrées en fin d'année 2022. L'ADU a participé à ce titre à des réunions de présentation des indicateurs créés par l'IGN, comme par exemple les zones abandonnées à potentiel de compensation, ainsi qu'au contrôle qualité de cette donnée en 2021.

L'ADU s'est particulièrement impliquée dans le **groupe Demandes de Valeurs Foncières**, travaillant de manière conjointe avec les autres agences d'urbanisme de la région, l'EPF et la Région pour établir des pratiques communes d'utilisation de la donnée DV3F et la publication d'un guide de bonnes pratiques.

### Comités Locaux de Cohésion Territoriale (CLCT)

L'ADU est **membre du collège des structures intervenant dans le champ de l'ingénierie territoriale** des Comités Départementaux de Cohésion Territoriale du Doubs et de Haute-Saône. A ce titre, elle a participé à plusieurs réunions de ces comités :

- le 07 octobre 2022, avec une présentation de l'ANCT faite autour de 3 principaux axes : les centralités (Espaces France Services, Petites Villes de Demain et Centralités rurales régionales), la sobriété (CRTE, P@C25, Fonds friches) et la transition écologique (Présentation du CEREMA).

Une présentation de l'offre d'ingénierie sur les territoires a également été réalisée, l'objectif étant

de porter à connaissance des porteurs de projets les ressources disponibles en ingénierie localement pour faciliter l'émergence de projets.

- Le 13 janvier 2023, avec une présentation du dispositif d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé Fonds vert. Les 14 mesures de ce fonds ont été exposées ainsi que la répartition financière de l'enveloppe par axe du dispositif.

## Réseau professionnel de la FNAU

### Les clubs professionnels

Les clubs et groupes thématiques de la FNAU jouent un rôle important dans la mise en réseau des 50 agences d'urbanisme françaises. Ils favorisent **l'échange de pratiques et d'expériences et le développement d'une expertise commune.**

En 2022, l'ADU a participé :

- Aux travaux de quatre clubs thématiques : « projet urbain et paysage », « cohésion sociale », « mobilités », « géomatique » ;
- A la réunion des interclubs « patrimoine et planification » et « géomatique et foncier » ;
- A une formation sur les toiles afin d'en comprendre les grands principes, le fonctionnement et les résultats attendus ;
- à une formation sur le droit de l'information concernant le droit d'auteur et le droit à l'image.

- A un workshop consacré à la réalisation d'un atlas national des centres-villes ;
- A un séminaire INSEE-FNAU ;
- A un café thématique – FIDELI/FILOSOFI ;
- A des séminaires techniques sur le thème de la logistique (la logistique du dernier kilomètre, la logistique de la Région à l'intercommunalité, dialogue pour définir la logistique et identifier ses enjeux) ;
- A des séminaires thématiques sur le développement économique à l'épreuve du ZAN, sur les données en partenariat avec le CEREMA ou encore sur le rôle du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique.

### La 43<sup>ème</sup> rencontre des agences d'urbanisme

Organisée par la FNAU et l'Agence de Toulouse du 12 au 14 octobre. Cette rencontre était intitulée : « **Embarquement immédiat pour le changement** ». Climatiques, écologiques, sanitaires, économiques, sociaux... les changements interpellent profondément les territoires. Les acteurs du monde de l'urbanisme et de l'aménagement doivent faire face à l'incertitude et à l'urgence.

Comment s'emparer de ces changements ? Comment les observer, les comprendre, les expliquer puis les traduire, les orienter, les accompagner ? Comment font-ils évoluer les pratiques ?

Collectivités territoriales, acteurs de l'aménagement, enseignants chercheurs et agences d'urbanisme ont été invités à partager ces questionnements et les réponses pouvant y être apportées.



© FNAU

## Partenariats locaux

Afin de s'inscrire dans un réseau d'ingénierie efficient et mutualisé au service de collectivités, l'ADU s'efforce d'instaurer des **pratiques de travail collaboratives avec d'autres structures**. Souvent développées et expérimentées à l'occasion d'une mission spécifique, ces pratiques doivent pouvoir être pérennisées dans un objectif de mutualisation et de reconnaissance des capacités collectives de travail des acteurs locaux.

Ainsi, en 2022, l'ADU a renouvelé ses **conventions de partenariats avec ENEDIS et Réseau de Transport**

**d'Electricité (RTE)**. Une autre convention a été établie avec le **SEM Idéha**.

L'ADU a également engagé, à la suite d'une première publication sur la loi « Climat & Résilience », un temps d'échange 'Les Rendez-vous de l'ADU' avec ses partenaires aménageurs, constructeurs, promoteurs et bailleurs. L'objectif était de partager les évolutions professionnelles à anticiper pour concrétiser l'atteinte de l'objectif ZAN.



## Communication externe

### Mise en service du nouveau site internet de l'ADU

Au cours de l'année 2022, l'ADU a procédé à une refonte de son site internet pour **améliorer sa lisibilité et faciliter son utilisation**.

La transition vers le nouveau site internet au cours du second trimestre n'a pas permis à l'ADU de l'alimenter de manière optimale ce qui explique principalement la baisse de fréquentation de 30 % que l'on a observé par rapport à 2021. Ainsi en 2022, 3735 utilisateurs uniques ont ouvert 4827 sessions<sup>1</sup> et ont consulté 12 147 pages.

Opérationnel depuis début 2023, ce site permet d'accéder par abonnement à différents services :

- Newsletter,
- Revue de presse spécialisée,
- Veille sur les appels à projets.

La première page, plus dynamique, permet un accès rapide aux actualités de l'Agence, de son réseau et de ses partenaires.

Plusieurs fonctionnalités restent réservées à nos adhérents.

Nous espérons que ce nouveau site offrira une expérience usager plus agréable et satisfaisante.

<sup>1</sup> On appelle session la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site de l'ADU.

# Newsletter

ADU'9 présente les publications, les travaux et les événements marquants qui jalonnent la vie de la structure. En 2022, l'Agence a publié 6 éditions de ce support d'information. Cela représente 72 articles qui s'adressent principalement aux membres, institutionnels, ou professionnels, et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux activités de l'agence. A ce jour, nous comptons 724 abonnés.

## Kiosque biannuel

De façon complémentaire, l'Agence a proposé en 2022 deux éditions d'une lettre semestrielle destinée à récapituler ses activités. Dénommée « Kiosque », elle y recense ses publications, mini-films, interviews, rendus d'évènement, ainsi que les dernières nouveautés disponibles au centre de documentation.

## Focus

La collection « Focus » synthétise en quatre pages les principales conclusions d'études réalisées en cours d'année afin d'en faciliter l'appropriation. En 2023, deux focus ont été réalisés :

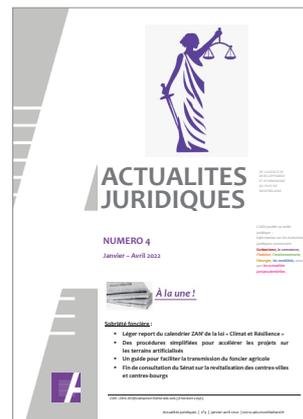
- Focus n°16 : Valorisation des friches industrielles - Le projet ECOPOLIS, un laboratoire vivant de la gestion de la pollution par les plantes ;
- Focus n°17 : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, des transformations visibles à mi-parcours.

## Chiffres

La collection « Chiffres » valorise une donnée traitée par l'ADU en cours d'année. En 2023, a été publié le Chiffres n°9 : Les populations légales au 1er janvier 2022.

## Actualités juridiques

Ce bulletin semestriel informe les adhérents des principales actualités législatives et réglementaires ainsi que les interprétations jurisprudentielles en urbanisme et aménagement. En 2022 est paru le quatrième bulletin de l'ADU, centré sur la loi Climat et Résilience.



## Notre centre de ressources

### Revue de presse spécialisée

Depuis novembre 2016, l'Agence a mis en place une revue de presse spécialisée grâce à une veille permanente et une sélection d'articles en lien avec ses domaines d'activités. Elle permet d'accéder à des articles concernant l'actualité des territoires d'intervention de l'Agence mais également à une presse nationale pour suivre au plus près l'actualité en matière d'aménagement et d'urbanisme. Elle est accessible depuis notre site internet et diffusée sur abonnement.

### Gestion documentaire

Le fonds documentaire pluridisciplinaire de l'agence met à disposition des salariés, des adhérents, des partenaires, professionnels et étudiants, des ouvrages, revues spécialisées, ainsi que des publications dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'habitat, du développement économique et du développement durable. Ce fond documentaire s'est enrichi de 16 nouveaux ouvrages en 2022.

Par ailleurs, l'agence est présente sur le portail documentaire national des agences d'urbanisme « Scoopit » depuis lequel sont accessibles les études récentes de tout le réseau des agences en France.

### Plateforme de veille sur les appels à projets

Depuis 2016, l'ADU a mis en place une plateforme de veille spécialisée afin de recueillir et d'analyser les appels susceptibles d'intéresser ses partenaires.

Quatre propositions d'appels à projets ont fait l'objet d'une diffusion ciblée auprès de nos partenaires en 2022 : « Driving Urbain Transition », « Réinventons nos Cœurs de Ville », « Coopérons pour habiter nos territoires », « Fonds friches », « Habitat inclusif ».

### Photothèque

L'ADU dispose d'une photothèque dans laquelle sont capitalisées les différentes campagnes photos réalisées au gré des déplacements et des visites terrain. Ce fonds contient près de 7500 photos classées selon une arborescence qui s'est développée au cours de deux dernières années : urbanisme, événement professionnels, patrimoine, éducation-formation, santé-social, tourisme-culture-loisirs, habitat, transport-mobilité....

En 2022, l'Agence a complété et alimenté cet outil, notamment sur la thématiques des espaces mutables.



© ADU

# 6

## Activités contractualisées

En juin 2016, l'assemblée générale a débattu des orientations triennales de l'association dans l'objectif d'équilibrer un budget déficitaire et de faire face à l'absence de fonds propres. Elle a ainsi autorisé l'ADU à diversifier ses ressources financières par des prestations de services contractuelles relevant de contrats dits « in house » avec ses membres ou de réponses à appels d'offres.

Depuis 2016, une partie de l'activité de l'Agence est ainsi consacrée à la réalisation de contrats pour ses membres. En 2022, ceux-ci ont mobilisé les compétences de l'association dans les champs d'activités de l'urbanisme réglementaire et du projet d'aménagement dans le cadre de 25 contrats.

### 18 contrats en urbanisme réglementaire

En 2022, l'intervention de l'ADU sur les documents communaux de planification a été particulièrement importante :

- 7 procédures de modifications de PLU concernant 6 communes : Audincourt, Hérimoncourt, Etupes, Allenjoie, Valentigney, Exincourt ;
- 3 autres procédures concernent des révisions allégées ou mises en compatibilité de PLU pour Mathay, Hérimoncourt et Pont-de-Roide-Vermondans ;
- 2 procédures d'élaboration de carte communale pour Etrappe et Faimbe et l'approbation de celle de Noirefontaine ;
- 3 engagements de révisions de PLU pour Bavans, Grand-Charmont, Pont-de-Roide-Vermondans, la poursuite de la procédure de Colombier-Fontaine et l'approbation du PLU de Blamont.

Plusieurs contrats ont été conclus en 2022 pour un engagement des travaux en 2023 :

- La révision du PLU d'Etupes ;
- La mise en compatibilité du PLU de Abbévillers avec le SCoT de PMA.

### 5 contrats en projets d'aménagement

L'intervention de l'ADU sur des missions d'aménagement a été marquée par :

- l'élaboration de projets de revitalisation dans le cadre du programme Petites Villes de Demain pour les communes de Fesches-le-Châtel, de Pont de-Roide-Vermondans et la Communauté de communes Rahin-et-Chérimont ;
- la poursuite d'une mission d'urbanisme conseil à la commune d'Etupes pour la mise en œuvre de son projet urbain de cœur de ville, en particulier concernant la reconquête de l'ancienne friche Vauthier ;
- une étude urbaine préalable à la reconquête de la friche Air Liquide pour le compte de la commune d'Exincourt.

Deux contrats ont été conclus en 2022 pour un engagement des travaux en 2023 concernant la réalisation d'un Schéma Directeur d'aménagement des espaces publics du centre de Pont-de-Roide-Vermondans et de Fesches-le-Châtel. Ces études s'intègrent dans le dispositif de mise en œuvre du programme PVD.

### 2 contrats pour des études thématiques

En 2022, l'ADU a mené deux études contractualisées dans le domaine scolaire :

- Pour la ville de Montbéliard, afin d'étudier des scénarii d'optimisation de son patrimoine d'écoles sur le quartier de la Petite Hollande et l'aider à définir sa stratégie patrimoniale ;
- Pour PMA, dans le cadre de l'élaboration du Contrat Territorial Global avec la CAF, par la réalisation d'une étude sur les enjeux de structuration des modes de garde pour la petite enfance.

## Liste des livrables 2022

### Axe 1 : Observer les dynamiques territoriales et éclairer les mutations à l'œuvre

	Date	Type
Chiffres n°9 : Résultats du recensement 2019 Les populations légales au 1er janvier 2022	Janvier 2022	Publication
Portraits intercommunaux et communaux 2022	2022	Publication
Observatoire santé du Pôle Métropolitain	Décembre 2022	Etude

### Axe 2 : Mettre en œuvre, suivre et créer le dialogue autour d'une nouvelle génération de documents cadres

	Date	Type
Actualités juridiques n°4 - janvier à avril	Janvier 2022	Publication
Modification simplifiée n°4 du PLU d'Exincourt	Mars 2022	Document d'urbanisme
Modification simplifiée n°1 du PLU de Dasle	Avril 2022	Document d'urbanisme
Modification simplifiée n°2 du PLU de Dampierre-les-Bois	Mai 2022	Document d'urbanisme
Tableau de bord de suivi du SCoT Temps 0 synthèse+ indicateurs	Juin 2022	Etude
Loi «Climat et Résilience» Effets sur les politiques d'aménagement et d'urbanisme	Juin 2022	Publication
Modification simplifiée n°3 du PLU de Sochaux	Novembre 2022	Document d'urbanisme
Mise en œuvre du SCoT du Pays de Montbéliard – compatibilité avec les documents d'urbanisme locaux	Décembre 2022	Synthèse
Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Montbéliard « Destination 2040 »	Décembre 2022	Synthèse

### Axe 3 : Faciliter le déploiement et l'évaluation de programmes d'actions cohérents

	Date	Type
Le projet alimentaire territorial du Pays de Montbéliard : le foncier propice à la diversification	Mai 2022	Publication
Petite enfance : enjeux d'organisation de l'offre de garde dans le Pays de Montbéliard	Juin 2022	Publication

## Axe 4 : Améliorer la qualité environnementale, urbaine et paysagère et oeuvrer au déploiement de programmes de renouvellement

	Date	Type
Projet ECOPOLIS : rapport de synthèse pour la période MO- M18	Mai 2022	Etude
Focus n°16 : Valorisation des friches industrielles Le projet ECOPOLIS, un laboratoire vivant de la gestion de la pollution par les plantes	Mai 2022	Publication
Tableau d bord NPNRU suivi du NPNRU, quartier de la Petite-Hollande à Montbéliard	Juin 2022	Etude
Tableau d bord NPNRU suivi du NPNRU, quartier des Gravieres-Evoironnes à Sochaux	Juin 2022	Etude
Focus n°17 : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, des transformations visibles à mi-parcours	Juin 2022	Publication
Rapport de stage Noémie Viovi : assistante d'études en urbanisme, transformation d'un territoire industriel	Juillet 2022	Rapport de stage

## Axe 5 : Coopérer et alimenter le débat local

	Date	Type
Rapport d'activité 2021	Février 2022	Publication
Programme de travail 2022	Février 2022	Publication
Kiosque semestriel n°10	Février 2022	Support de communication
Article Traits Urbains n°125 : de la friche au projet, interview de Charles BERGOUNIOUX	Février 2022	Support de communication
Kiosque semestriel n°11	Juillet 2022	Support de communication
ADU'9 : 5 numéros	2022	Support de communication

## Index des signes

- **AAP TID** : Appel à projets Territoires Intelligents et Durables
- **ACV** : Action Cœur de Ville
- **ADAPEI** : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés
- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- **ADU** : Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
- **AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt
- **ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- **ANR** : Agence Nationale de la Recherche
- **ANRU** : Agence Nationale de Rénovation Urbaine
- **AUTB** : Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CC2VV** : Communauté de Communes de Deux Vallées Vertes
- **CCRC** : Communauté de Communes Rahin et Chérimont
- **CCTV** : Communauté de Communes du Triangle Vert
- **CDD** : Contrat à Durée indéterminée
- **CEREMA** : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises
- **CLCT** : Comité Local de Cohésion Territoriale
- **CLS** : Contrat Local de Santé
- **CRTE** : Contrat de Relance et de Transition Ecologique
- **CTG** : Contrat Territorial Global
- **CVU** : Contrat de Ville Unique
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DOO** : Document d'Orientations et d'Objectifs
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **DREETS** : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- **DVD** : Démonstrateurs de Villes Durables
- **DVF** : Données sur les Valeurs Foncières
- **EMC<sup>2</sup>** : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA
- **ENAF** : Espace Naturel Agricole et Forestier
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPF** : Etablissement Public Foncier
- **EPTB** : Etablissement Public Territorial de Bassin
- **FEDER** : Fonds Européens de Développement Régional
- **FEMTO - ST** : Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies
- **FIDELI** : Fichiers démographiques sur les logements et les individus
- **FILOSOFI** : Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux
- **FNAU** : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- **GAP** : Gouvernance Animation Pilotage
- **GIRO** : Gestion Informatique Ressources humaines Organisation
- **GRDF** : Gaz Réseau Distribution France
- **Idéo BFC** : Informations et Données Ouvertes en Bourgogne-Franche-Comté
- **IGN** : Institut national de l'information géographique et nationale
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **LCZ** : Local Climate Zones
- **LGV** : Ligne à Grande Vitesse
- **LOVAC** : Logements Vacants
- **MALS** : Maison des Arts et des Loisirs de Sochaux
- **NPNRU** : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
- **OCS GE** : Occupation du Sol à Grande Echelle

- **ODCE** : Observatoire Départemental de la Consommation de l'Espace
- **OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- **ODH** : Observatoire Départemental de l'Habitat
- **ORT** : Opération de Revitalisation du Territoire
- **P@C** : Porter une Action Ciblée
- **PAS** : Projet d'Aménagement Stratégique
- **PAT** : Projet Alimentaire Territorial
- **PETR** : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- **PLH** : Programme Local de l'Habitat
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- **PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- **PMA** : Pays de Montbéliard Agglomération
- **PMNFC** : Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- **PVD** : Petites Villes de Demain
- **QPV** : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
- **ROCER** : Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région
- **SRC** : Stratégie Régionale de la Connaissance
- **RTE** : Réseau de Transport d'Electricité
- **SAVE-IFU** : Santé Aménagement Végétation Environnement – Ilots de Fraicheur Urbain
- **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **SDAASP** : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
- **SEM** : Société d'Economie Mixte
- **SIG** : Système d'Information Géographique
- **SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
- **SRC** : Stratégie Régionale de la Connaissance
- **TER** : Train Express Régional
- **UFRSTGI** : Unité de Formation et de Recherche Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie
- **ZAE** : Zone d'Activités Economiques
- **ZAN** : Zéro Artificialisation Nette





**Agence de Développement  
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**

**8 avenue des Alliés - BP 98407  
25208 MONTBELIARD cedex  
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00**

**[www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)**